

Rédaction-administration : 2, rue Richard-Lenoir,
93 100 Montreuil. Tél : 808.00.80 à 84. Télex :
PRENO A 211.628 F.

Edité par la SPN (Société de presse nouvelle)
Directeur de la publication : Alain Bobbio.
Numéro de la commission paritaire : 46 722.

Imprimé par Rotographie à Montreuil
Ricobono (pour le Sud-Est).

Midifax-Toulouse (pour le Sud-Ouest).

• Belgique : 18 FB • Suède : 2,25 Kr
• Luxembourg : 15 Fl • Italie : 350 L
• Grèce : 22 Dr • Suisse : 1 Fs
• Portugal : 15 Esc • Algérie : 1,60 Dinar
• Maroc : 2,10 Diram • Hollande : 1 Florin

rouge

quotidien communiste révolutionnaire

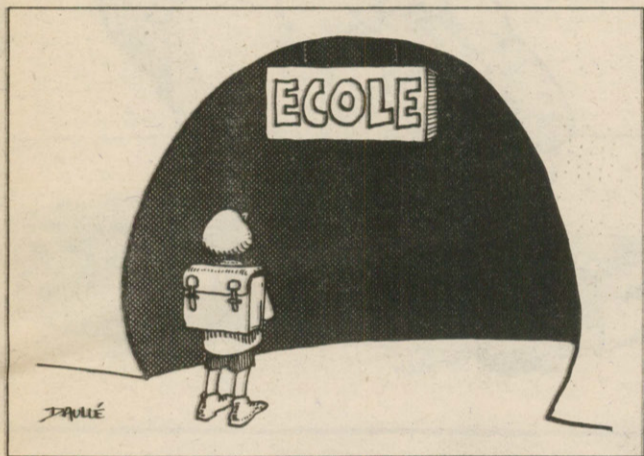
1F 80

**LA CHARTE
DES ENFANTS**

LIRE PAGE 10 ET 11

RENTREE HABY POUR 13 MILLIONS D'ENFANTS

**Contre la réforme,
ceux qui cèdent aujourd'hui
capituleront demain**



Comment être fier, heureux, de la rentrée des classes qui se déroule ce matin pour 13 millions d'enfants ? Alors que dans leur majorité, parents, enseignants et même élèves avaient manifesté leur refus de la réforme Haby, celle-ci entre aujourd'hui en application.

Le « boycott » annoncé au printemps dernier par le Syndicat des instituteurs s'est tout d'un coup envolé. Prétexte invoqué : le ministre a concédé des moyens nouveaux, avec ceux-ci, « ce n'est déjà plus la réforme ».

D'abord, ces moyens sont illusoire : la promotion de 3 000 instituteurs et le réemploi pour des activités les plus diverses d'une partie des maîtres auxiliaires laissent intacte la scandaleuse condition des non-titulaires et n'empêchent pas le plus parfait désordre de régner ces derniers jours dans les rectorats et au sein des établissements.

Ensuite, ils ne changent rien quant au fond. La réforme Haby n'est pas une affaire de moyens, ou alors c'est sous-entendre qu'elle n'est pas si mal que ça, que ses dispositions ne sont pas si néfastes qu'on la dit ! La réforme, ce n'est pas seulement la pénurie érigée en système, c'est aussi l'ordre moral à l'école, le développement de la main-mise patronale, le renforcement de la discipline, une sélection sociale, voilée et trompeuse, mais en vérité renforcée : des contenus, au rabais, proches d'un SMIC culturel, une communauté scolaire aux ordres...

Si la réforme s'applique aujourd'hui, René Haby le doit indiscutablement au renoncement de la gauche du Programme commun. Au point qu'une question s'impose : y sont-ils vraiment opposés. Sans attendre, peut-être, quelques mois pour que s'impose la réponse, les capitulations actuelles permettent de l'ébaucher : c'est non.

Lire notre dossier page 6 et 7

**Arthur Scargill, dirigeant des
syndicats des mineurs anglais :**

**« Il existe
une alternative
à l'énergie nucléaire »**

Lire page 2

**Explosion
de mécontentement
populaire en Tunisie**

Lire page 2

HIER, RENCONTRE AU SOMMET DE LA GAUCHE

LE COMPROMIS COMPROMIS ?

Fabre rompt « provisoirement » la négociation

Le PC convoque ses partenaires à son siège ce matin à 10 heures

Et Mitterrand s'interroge ...

La réunion « au sommet » de l'Union de la gauche pour l'actualisation du Programme commun, qui s'est déroulée hier, au siège du Parti socialiste, s'est achevée dans l'impasse, vers 20 h, par la décision unilatérale des radicaux de gauche de quitter la salle des négociations. Dans une courte déclaration à la presse, Robert Fabre a déclaré : « Les radicaux de gauche regrettent de constater que le Parti communiste a maintenu ses nouvelles propositions, bouleversant les principes et les équilibres sur lesquels avait été fondé le programme de 1972. Dans ces conditions, la délégation du MRG estime, dans l'intérêt même de la gauche, que la réunion au sommet ne peut se poursuivre. Elle souhaite que les trois partis approfondissent leur réflexion pour rechercher, sans inutiles polémiques, et dans les meilleurs délais, les bases d'un accord. »

Georges Marchais, de son côté, a indiqué que le Parti communiste souhaitait la poursuite des négociations. « Nous n'avons, a-t-il dit, formulé aucune revendication nouvelle, rien ne justifie le retrait unilatéral des radicaux de gauche. » Le secrétaire général du PC a ajouté que la délégation communiste attendait, ce matin à 10 h, place du Colonel-Fabien, ses partenaires pour aboutir à un accord.

Le Parti socialiste s'est refusé à toute déclaration. La délégation au « sommet » s'est réunie hier soir. Quant au radicaux de gauche, ils tiendront cet après-midi, un bureau national extraordinaire pour examiner la situation.

Coup de théâtre, hier à 20 h, au siège du Parti socialiste ! Alors que la négociation « au sommet » sur la réactualisation du Programme commun semblait en bonne voie — chacune des délégations n'avait-elle pas, dans la matinée, affirmé sa volonté d'aboutir à un accord ? — les radicaux de gauche ont quitté la salle de réunion. Estimant que les propositions commu-

nistes, dans l'état actuel des choses, ne permettaient pas de poursuivre la discussion, ils ont donc rompu provisoirement la négociation.

Cette rupture préfigure-t-elle l'échec définitif de la réactualisation du Programme commun ? Il semble plutôt que les radicaux de gauche, un peu oubliés dans la récente polémique entre le PC et le PS, aient voulu affirmer, eux



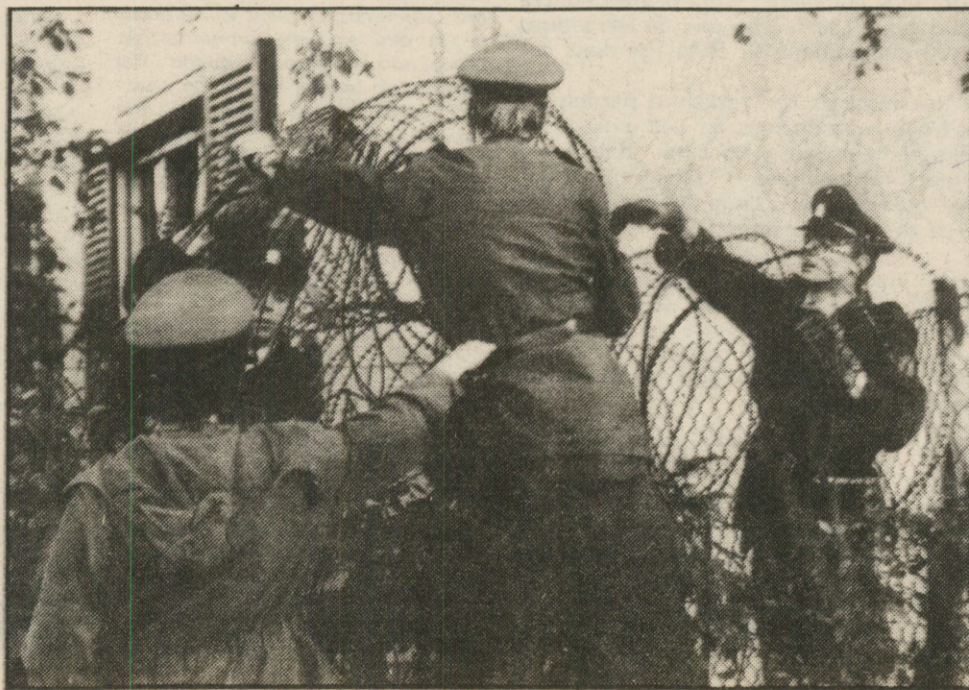
aussi, leur « identité », en provoquant une rupture tactique sur le chapitre des nationalisations. Histoire d'apparaître, avant les élections sénatoriales, comme les meilleurs défenseurs de la propriété privée.

Il n'empêche que la situation se complique au sein de l'Union de la gauche. Le Parti communiste joue l'« ouverture » et déclare qu'il attend

ce matin les négociateurs qui voudraient bien poursuivre la discussion. Les radicaux de gauche, évidemment, ne peuvent juger leur acte d'hier soir et ne seront pas au rendez-vous. Reste le Parti socialiste qui s'est refusé, jusqu'à présent, à toute déclaration et qui se retrouve dans une situation embarrassante.

Pierre Julien

Après l'enlèvement de Schleyer 5000 flics de plus en Allemagne



Le climat policier ne s'améliore pas en Allemagne fédérale. On ne connaît toujours pas le sort du patron Schleyer. C'est pourquoi le Conseil des ministres fédéral a décidé, au cours de sa réunion d'hier, de renforcer de 4 800 hommes les services chargés de la sécurité intérieure du pays.

Il a engagé, à cette fin, des dépenses budgétaires de 870 millions de marks (1 740 000 F) au cours des quatre années à venir. Cette somme couvre également 900 postes de stagiaires dans les formations de garde-frontière.

Les 4 800 nouveaux postes seront répartis entre la police criminelle fédérale, l'office de protection de la Constitution (responsable de la sécurité du territoire), les garde-frontière et, pour une faible part, le ministère de l'Intérieur. Les crédits les plus importants seront dévolus aux garde-frontière, dont les forces seront ainsi portées à 25 000 hommes.

Dans la photo, ci-dessus, on barricade la maison de Franz Josef Strauss.

Lire page 3

**AFRIQUE
DU SUD**

**Un dirigeant noir
meurt en prison**

Steve Biko, dirigeant du mouvement de la « conscience noire » et figure de proue de la nouvelle génération militante africaine, est mort lundi des suites d'une grève de la faim qu'il poursuivait en prison, ont annoncé les autorités racistes. Sa dernière arrestation datait du 18 août. On l'avait accusé alors d'avoir distribué des tracts « incitant à la violence », en liaison avec les émeutes de Port-Elisabeth. Le gouvernement l'avait à plusieurs reprises accusé d'être responsable de l'agitation dans les cités africaines et d'être derrière les manifestations anti-apartheid.

Steve Biko était sans doute le leader le plus important de la nouvelle génération, considéré par certains comme la « conscience » des jeunes noirs. Un sénateur américain ne déclarait-il pas récemment : « Je m'adresse à Vorster lorsque je veux savoir ce que pense le gouvernement, je parle à Biko pour savoir ce que pensent les Noirs ».

Agé de 30 ans, Biko avait fondé en 1969, l'Organisation des étudiants noirs (SASO), puis participé à la création du mouvement aujourd'hui majoritaire dans la jeunesse : « la Conscience noire ». Il avait évidemment subi à plusieurs reprises la répression. Assigné à résidence en 1973, puis arrêté pendant trois mois en 1976.

Il s'agit là du 29^e « suicide » en prison annoncé par la police sud-africaine. Probablement du 29^e assassinat sur lequel les racistes n'ont pu faire tomber le voile du silence. D'ores et déjà, dans le mouvement noir, des voix réclament une enquête judiciaire.

TUNISIE

Face à la cherté de la vie

**EXPLOSIONS DE MECONTEMENT
POPULAIRE**

Vendredi 9 septembre, aux alentours de la rupture du jeûne, une manifestation éclate dans les rues de Sfax (seconde ville de Tunisie par sa population et la concentration industrielle). Des slogans fusent contre la vie chère, contre le gouvernement, contre des personnalités politiques, dont le Premier ministre Hedi Nouria.

Les forces de répression ne se font pas attendre. Leur brutalité est à la mesure de l'insolence des manifestants qui ont osé défier le gouvernement, et dans la rue. Fait nouveau, parmi ceux qui sont arrêtés figurent en majorité des ouvriers. Ils sont traduits immédiatement devant les flagrants délits sous l'accusation fallacieuse de « participation à une marche non autorisée, perturbation de l'ordre public, usage de slogans hostiles au régime et à des personnalités officielles ». Les condamnations pleuvent. Elles marquent par là la peur qu'a provoquée en haut lieu cette manifestation ouvrière. Mustapha Ben Othman Ben Salah, ouvrier : 3 ans de prison ferme. Al Harrai Ben Naceur Ben Ali Zarouk, aide commerçant : 2 ans de prison ferme. Abdelkerim Ben Rabah Ben Hadj Amida, ouvrier : 2 ans de prison ferme. Adiani Ben Jereb Ben Slim Oud, employé : 2 ans de prison ferme. Fedi Daoud, ouvrier : 2 ans de prison ferme. Mongi Ben Djemaa, étudiant : 2 ans de prison ferme. Mohamed Ben Ali Ben Hassen, matelot : 2 ans de prison ferme. Samir Ben Mabrouk Hakim, cordonnier : 2 ans de prison ferme. Ali Ben Mohabem Trabelsi, agent technique : 2 ans de prison ferme. Habib Ben Said Sayal, professeur : 2 ans de prison ferme. Tous les condamnés étaient proches de l'Union générale des travailleurs tunisiens.

Coincidence, la manifestation a eu lieu quelques heures avant le discours de la rentrée politique prononcé par le Premier ministre, devant les cadres du parti et les bureaucrates des organisations nationales. Et, bien entendu, une gran-

de partie du discours, sinon l'entièreté de ce dernier fut consacré aux « pêcheurs en eau trouble qui mènent un travail de sape quasi-scientifique pour provoquer la lutte de classe... » (l'Action du 11 septembre, organe du parti unique).

Le Premier ministre n'ira pas par quatre chemins en déclarant « que le gouvernement n'était pas disposé à tolérer une telle situation... » Pour ce faire, il faut « parfaire la cohésion des partenaires intéressés, sans distinction aucune, à ce que la Tunisie continue sa marche vers le progrès dans la stabilité et à l'abri de toute tentative pour imposer la lutte des classes... ». « Aussi, le gouvernement est-il déterminé à prendre ses responsabilités afin de préserver l'ordre dans la rue et dans les esprits... »

Au même moment on condamnait lourdement les manifestants. Les causes de cette explosion de colère sont multiples. D'abord, et au premier rang, l'impossible cherté de la vie. Certains prix ont augmenté de 200 % et plus, pour certaines denrées consommables couramment. A titre d'exemple : les pommes de terre ont atteint, en pleine saison, 300 et 400 millimes le kg (1 000 millimes = 1 dinar = 1,80 F). Les sardines, denrée populaire par excellence, ont atteint 500, 600 millimes et plus. Et cela alors que les salaires se chiffrent à 900 millimes par jour pour les ouvriers agricoles et 1 200 millimes pour les ouvriers manuels... Ceci n'est qu'une référence abstraite puisque les salaires féminins dans le textile frise le ridicule : 6 000 millimes par mois pour une ouvrière qui a accompli un stage



— LA TUNISIE, UN PAYS ANTIDÉMOCRATIQUE?? CALOMNIES! LA PREUVE, ON DEMANDE AUTANT AUX PETITS QU'aux GROS!!

de perfectionnement qui dure six mois (non payé !) pour la production de marques comme Ted Lapidus, Cacharel, Lee Cooper, etc.

La crise du logement dépasse, elle, toutes les limites connues dans ce domaine. Pour trouver, à Tunis ou dans les principales villes, comme Sfax ou Bizerte, un studio ou plus exactement une chambre et un WC/toilettes, les prix varient de 40 à 60 dinars, et cela sans compter les pas de portes devenus la tradition communément admise et pratiquée par de véritables agences de location ambulantes.

On parle de l'existence de 10 000 logements gardés vides par

leurs propriétaires pour des lendemains meilleurs et ceci dans la seule capitale. Voici un reflet atténué de la réalité criante et de la misère qu'elle secrète. Et, en pleine saison estivale, le gouvernement a mis en branle une série d'augmentation des prix concernant l'électricité et le gaz (10 %), augmentation des tarifs de transport, etc. A ce sombre tableau, il faut ajouter l'étouffement policier et la quasi-inexistence des libertés les plus élémentaires. A chaque manifestation d'une voix discordante, d'où qu'elle vienne, le pouvoir réprime, emprisonne sinon assassine en toute impunité.

Dans son discours, Hedi Nouria a abordé la question des prix en s'écriant : « Mais qui est responsable ?... Nous tous... tant il est vrai que le mois du ramadan... est devenu le mois du gaspillage, des ripailles de tout ce qui met à mal le foie, tout l'appareil digestif, et annihile même la conscience. » On ne peut s'empêcher d'avoir sous les yeux l'image de ces familles ouvrières et paysannes, dont le seul tort aurait été d'avoir mangé en une seule fois dans la journée ce qu'habituellement elles mangeaient en deux fois : d'où « la ripaille » et « le gaspillage ». On ne peut s'empêcher d'entendre ce qui, dans les marchés tunisiens, devient presque une habitude : « Tiens, ce sont les pommes de Nouria... » Ce dernier monopolise la production, la distribution et la commercialisation de certains produits agricoles. Ses propres pommes ont été vendues à 800 et 900 millimes le kg, ce qui ne l'empêche pas de fêter, comme pour un rituel, son cinquième milliard, son sixième milliard et ainsi de suite. Et Bourguiba de renchérir, dans un discours qu'il a prononcé à fin juillet. Marqué par la sénilité, mais aussi par l'imbécillité, il exhorta « les économiquement faibles », comme ils disent, ceux qui gagnent 40 dinars (eh oui ! 40 dinars), à en « épargner une dizaine, non dans les caisses de l'Etat, mais dans une banque ». Le ridicule ne tue plus, Bourguiba étant toujours vivant.

Effectivement ceux qui ont eu le courage de défier le gouvernement et d'affronter sa police, mettant leur avenir en cause, devaient avoir sûrement « l'appareil digestif détraqué et la conscience annihilée », pas par le mois du ramadan et ses « orgies », mais par la faim de l'estomac de l'estomac et la soif de liberté.

Abdel Malek Chekib

GRANDE-BRETAGNE

Arthur Scargill, dirigeant syndicaliste des mineurs explique:

« Il existe une alternative à l'énergie nucléaire »

Le mouvement antinucléaire se développe en Grande-Bretagne qui est la première puissance nucléaire européenne. La mobilisation se développe actuellement contre la base nucléaire militaire américaine située à Holy Loch, à 30 km de Glasgow en Ecosse. Mais mouvement s'oppose aussi au programme nucléaire du gouvernement et une commission d'enquête a été mise en place sur le projet de la centrale de Windscale. La question de l'énergie nucléaire est particulièrement sensible dans ce pays minier qu'est la Grande-Bretagne, car le développement du programme nucléaire — qui devrait couvrir 40 % des besoins d'énergie du pays — se fait au prix de fermetures des mines de charbon et du développement du chômage dans ces secteurs.

Arthur Scargill, dirigeant des mineurs du Yorkshire participe à cette commission d'enquête. Nous reproduisons ici des extraits de son témoignage — publié intégralement dans « Socialist Challenge », l'hebdomadaire de nos camarades britanniques — dans lequel il explique pourquoi le mouvement ouvrier doit s'engager dans la lutte contre le programme nucléaire du gouvernement.

« Je suis ici après une décision unanime du Syndicat national des mineurs — région du Yorkshire — et mes positions reflètent la décision de 66 000 mineurs du Yorkshire qui soutiennent et sont cofondateurs de Energy 2000, organisme qui vise à développer et à coordonner les efforts des différents groupes antinucléaires qui existent aujourd'hui en Grande-Bretagne.

« (...) J'affirme qu'un programme d'énergie nucléaire n'est pas nécessaire pour répondre aux besoins énergétiques de la Grande-Bretagne dans les 50 et 100 années

à venir. Les preuves disponibles confirment, à mon avis, que si l'on permettait l'application et le développement du programme nucléaire, ce serait un désastre pour la vie humaine.

Je suis certain que l'on admettra que, étant donné que l'on peut satisfaire les besoins énergétiques de la Grande-Bretagne jusqu'à l'an 2000, toute décision concernant le futur développement de l'énergie nucléaire peut être retardée sans effet négatif — économiquement ou technologiquement — pour la Grande-Bretagne. (...)

« Il y a des réserves de charbon suffisantes — en se basant sur le taux actuel de consommation — pour un minimum de 300 ans et, plus probablement jusqu'à 600 ans. Et si on tient compte des vastes réserves de charbon non recensées qui existent en Grande-Bretagne actuellement, le total pourrait être bien supérieur. On peut voir à partir de là que si l'on augmentait la production minière d'environ 250 millions de tonnes par an, on pourrait fournir, en se basant sur une hausse annuelle de 2 % de consommation énergétique, 50 % des besoins d'énergie jusqu'en l'an 2000.

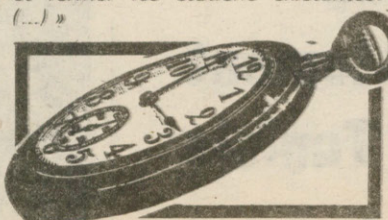
« Je reconnais qu'il y a de nombreuses autres formes d'énergie qui peuvent et doivent jouer leur rôle dans la demande énergétique de la Grande-Bretagne et je reconnais également que l'on ne peut pas ouvrir l'industrie minière comme un robinet.

« Mais on a négligé de façon criminelle les investissements dans l'industrie minière (les capitaux étant versés dans l'énergie nucléaire). (...) Mais l'exigence fondamentale, c'est un programme d'énergie planifié qui précise la part que chaque forme d'énergie minière et pétrolière doit jouer dans les besoins énergétiques du pays dans les

50 à 100 années à venir. En termes globaux, la demande d'énergie d'ici à 1980 tourne autour de 350 millions de tonnes d'équivalent de charbon. Je ne vois pas pourquoi, avec les investissements adéquats, l'industrie minière ne pourrait pas produire 170 millions de tonnes à cette date.

« Cela signifie qu'il n'y aurait pas de fermeture de mines. Cela sauverait les emplois à un moment où nous avons 1,6 million de chômeurs. D'ici 1980, nous devrions être capables de produire plus de 100 millions de tonnes de pétrole (de la mer du Nord, NDLR), 80 millions de tonnes de gaz et 2 millions de tonnes d'énergie hydro-électrique, ce qui satisferait les besoins d'énergie.

« Les éléments de cette projection éliminent tout besoin d'énergie nucléaire et je suis fermement d'avis qu'il faut dès maintenant mettre fin au programme nucléaire et fermer les stations existantes. (...)



ALLEMAGNE FEDERALE

NEGOCIATIONS SUR FOND D'ETAT DE SIEGE DANS L'AFFAIRE SCHLEYER

Hier, le quotidien de Springer, *die Welt* faisait état d'indiscrétions provenant des milieux de la sécurité intérieure de Bonn, selon lesquelles les onze membres de la RAF dont le commando Sigfried Haussner réclame la libération souhaiteraient s'envoler vers le Yémen du Sud.

Ces révélations indiquent, semble-t-il, que le contact n'est pas rompu entre le commando et les autorités de RFA. Selon certains commentateurs, elles montreraient même que le gouvernement allemand dont la ligne de conduite a, jusqu' alors, été de gagner du temps, s'orienterait vers la recherche d'une solution « positive »... Kohl lui-même, le chef de l'opposition conservatrice, ne soulignait-il pas, il y a deux jours, que tous les efforts des autorités devaient être orientés vers la recherche d'une issue permettant de sauver la vie de l'otage...

De la même façon, mardi soir, l'office fédéral de la police

criminelle allemande, le BKA, indiquait qu'il avait prié « l'homme de contact », l'avocat genevois Denis Payot, de transmettre un message aux ravisseurs, contenant la réponse des prisonniers à leurs camarades du commando.

Propositions « constructives »

Ces éléments ne suffisent naturellement pas à affirmer que l'on s'oriente vers une issue négociée de l'affaire Schleyer. Mardi soir, la police a procédé à un renforcement considérable des mesures de sécurité autour des demeures des principaux hommes politiques de la capitale et des bâtiments officiels. Villas entourées de barbelés, patrouilles supplémentaires, rondes incessantes de véhicules blindés... Dans le même temps, la campagne pour le renforcement de la répression se poursuit. Voici par exemple, ce que proposait, il y a

deux jours le chef de la CDU de Hesse, Alfred Dregger : après avoir affirmé que « l'infrastructure des terroristes est meilleure que celle de l'Etat », il préconise la constitution de commandos d'élite chargés de la chasse aux terroristes et ayant toute liberté d'action ; la suppression de l'alimentation de force pour les « terroristes » détenus qui font la grève de la faim ; l'interdiction de tout contact entre prisonniers et personnes extérieures « soupçonnées » d'implication dans les actions terroristes, y compris les avocats, donc, de façon à ce qu'il n'y ait pas de nouvelle affaire Croissant ; l'interdiction de choisir leurs avocats pour toutes les personnes soupçonnées ou accusées d'actes de terrorisme, la généralisation du système des défenseurs commis d'office ; le contrôle de tous les « plans d'enseignement et livres d'école » afin de vérifier qu'aucun élément encourageant le terrorisme ne s'y insinue ! Beau programme.

On imagine qu'ainsi, il faudrait supprimer les livres d'histoire allemand toute référence à la Révolution française, à la Révolution russe et, bien sûr, toute mention de l'attentat de von Stauffenberg contre Hitler...

Une voix...

Il ne manquait que la voix de Giscard dans ce concert : avant-hier soir, dans un message téléphonique, il a assuré le chancelier Schmidt de son entière solidarité face à l'adversité : « Le gouvernement français partage l'émotion du gouvernement fédéral devant les actions terroristes réprouvées par l'ensemble de l'opinion. » Entre gens du même monde... Hier, on apprenait également que le tribunal de Stuttgart venait de prononcer une interdiction « provisoire » d'exercer sa profession contre M^e Croissant.

A.B.

ITALIE

Les suites de l'affaire Kappler Le Parlement demande la démission du ministre de la Défense

Au cours d'un débat au Parlement, la majorité des députés italiens a demandé la démission du ministre de la Défense, Vito Lattanzio, qu'ils considèrent responsable de l'évasion du SS Herbert Kappler de l'hôpital militaire de Rome.

La démocratie chrétienne et les libéraux se sont opposés à cette demande avancée par les partis* communiste, socialiste, républicain, par Democrazia Proletaria, le Parti radical et le Mouvement social italien.

Dans une envolée nationaliste du plus bel effet, le président du groupe communiste, Natta, a réclaté, en plus de la tête du ministre, des « réparations juridiques et politiques de la part de la République fédérale allemande ». Le Parlement a poursuivi le débat dans la journée de mercredi, mais il n'y a pas eu de vote, la demande du Parti radical dans ce sens ayant été repoussée par le président de la Chambre, le communiste Pietro Ingrao.

Un beau coup d'esbrouffe pour la galerie, donc ! Car cette piètre conclusion parlementaire illustre bien la grande opération de diversion lancée autour de Kappler par le PCI. Pas une première page de « l'Unità » qui n'en parle depuis la mi-août. Et pendant de temps, les usines ferment, aucune solution ne s'annonce pour le chômage des jeunes et le PCI apporte son soutien aux nouvelles mesures économiques — comme la défiscalisation des actionnaires — de soutien ouvert aux capitalistes privés !

Et pourtant elle tourne

URSS

Le peintre anticonformiste Oscar Rabine a été libéré à Moscou après vingt-quatre heures de détention. Le procureur lui a notifié un « dernier avertissement » lui enjoignant de trouver du travail, sous peine d'être poursuivi de « parasitisme ». N'étant pas membre de l'Union des artistes, Rabine n'est pas officiellement peintre professionnel, il n'a de ce fait aucun « revenu légal ». Il ne lui reste plus donc qu'à abandonner la peinture s'il ne veut pas être emprisonné.

CHILI

La junte militaire a autorisé la circulation au Chili des mémoires du poète Pablo Neruda. C'est la librairie Martin Fierro de Santiago qui a annoncé qu'elle avait reçu de la direction nationale de la communication sociale l'autorisation de diffuser l'œuvre du poète communiste intitulée « J'avoue que j'ai vécu ». Le dernier chapitre de ce livre est consacré au coup d'Etat de septembre 1973.

ETAT ESPAGNOL

Une autre facette de l'opération « après franquisme » est donnée par les statistiques concernant l'ordre public données par le procureur de l'Etat. 78 personnes sont mortes en 1976 à la suite d'affrontements entre forces de l'ordre et population. 61 des victimes sont des civils et 17 des forces de l'ordre. En 1974, 21 personnes avaient été tuées et 25 en 1975.

ETAT ESPAGNOL

Une perspective de fusion avec l'UGT divise profondément le syndicat USO

Barcelone, de notre envoyé spécial

C'est une crise majeure que connaît aujourd'hui l'USO (Union socialiste ouvrière), la troisième centrale syndicale de l'Etat espagnol, après les Commissions ouvrières dominées par le PCE et l'Union générale des travailleurs dominée par le PSOE.

Lors de la dernière réunion du secrétariat national de l'USO, la moitié moins un des membres sont sortis en claquant la porte.

Ils entendaient ainsi marquer leur désaccord avec l'ouverture d'une négociation d'unification avec l'UGT décidée par la majorité de la direction et le secrétaire général de l'USO, Jose Maria Zusiaur.

L'USO est une des composantes de ce que l'on appelle en Espagne le « nouveau mouvement ouvrier ».

Elle s'est formée autour de militants chrétiens radicalisés qui ont quitté les Commissions ouvrières au début des années soixante, quand l'influence du PCE y est devenue hégémonique.

Proche idéologiquement de la CFDT, avec laquelle elle a longtemps maintenu des relations privilégiées, l'USO a repris à son compte des thèses naguère à l'honneur dans la confédération française (avant l'opération des Assises pour le socialisme), sur le « syndicat-parti », « seule véritable organisation politique et de masse de la classe ouvrière ».

Se définissant comme autogestionnaire et rigoureusement indépendante de tous les partis, l'USO a vu, depuis deux ans, son champ d'action se rétrécir, coincé qu'elle était entre le développement du pôle des Commissions ouvrières-PCE et du binôme PSOE-UGT.

Très vite, l'UGT, renaissant de ses cendres et épaulée sinon guidée par le PSOE, a pris l'avantage sur

l'USO. Si on ajoute à cela quelques « conseils internationaux » (voyage de René Salané, responsable international de la CFDT, en mai dernier) judicieux, sur la nécessité de regrouper tous les « syndicats socialistes autogestionnaires », on comprend que les événements se sont précipités au sein de cette centrale.

L'UGT pousse d'ailleurs à la roue. L'entrée de l'USO représenterait pour elle un apport considérable, qui ne se mesure pas seulement en nombre de nouveaux militants. L'UGT, qui s'est reconstruite au rythme que l'on sait, depuis deux ans seulement, reste fragile.

L'entrée en son sein de l'USO, à laquelle les dirigeants socialistes semblent prêts à laisser des places importantes à la direction, fournirait des cadres syndicaux formés depuis plus de 15 ans, dont l'absence se fait cruellement sentir aujourd'hui à l'UGT.

Elle lui apporterait aussi le surcroît de prestige acquis par ces militants dans les quinze années de lutte contre le franquisme. L'UGT acquiescerait ainsi une double légitimité historique : celle de la grande centrale de la Deuxième République, et celle des traditions de lutte du nouveau mouvement ouvrier à la fin du franquisme.

Mais c'est là que le bât blesse, pour de nombreux militants de l'USO : beaucoup sont réticents devant le dirigisme de l'UGT : dirigisme total du parti, le PSOE, sur le syndicat ; dirigisme total du syndicat dans les conflits. L'UGT, à l'inverse des Commissions ouvrières et de l'USO, défend que ce sont les organisations syndicales et non les comités de délégués élus démocratiquement par les travailleurs dans les usines, qui doivent négocier avec le patronat. Réticences devant la « courroie de transmission », réticence devant les conceptions bureaucratiques-syndicales dans la direction des luttes, beaucoup de militants de l'USO hésitent aussi à franchir le pas supplémentaire dans la



polarisation syndicale entre Commissions ouvrières et UGT. Ils affirment mieux servir la cause d'une future unification syndicale en se maintenant qu'en se fondant sans principe dans une centrale, l'UGT, qui apparaît comme la principale protagoniste de la division syndicale. La minorité de la direction nationale (11 membres) a demandé un congrès extraordinaire pour octobre. Il apparaît presque impossible que l'actuelle

majorité du secrétariat national fasse l'unanimité et entraîne la majorité de l'USO dans l'UGT. Déjà plusieurs fédérations se sont prononcées contre la majorité de la direction. Les minoritaires, avec en tête l'USO catalane, ont même mis en place un secrétariat national pour préparer le congrès d'octobre. L'issue ne devrait pas tarder.

Michel Rovère

SOLIDARITE AVEC LES MILITANTS EMPRISONNES APRES MALVILLE

L'écologie est à nouveau dans l'actualité à cause de l'enjeu qu'elle suscite pour les législatives : un sondage du *Matin de Paris* ne la crédite pas d'un score national de 5%.

Mais ce dont la presse parle moins, c'est des inculpés et des blessés de Malville, de Michel Granjean, mutilé à vie et des parents de Vital Michalon qui ont porté plainte contre X, des six manifestants aujourd'hui incarcérés après les sinistres farces que furent les procès des 6 et 24 août dernier.

Le 6 août, six militants arrêtés au soir du 31 juillet étaient jugés lors d'une véritable mascarade à Bourgoin (Isère) après une garde à vue violente et humiliante, marquée, pour les inculpés allemands de la pire germanophobie. Ils étaient condamnés à plusieurs mois de prison ferme excepté en relaxe. Lucien Mons, Roland Muller, Lucien Bechloff à six mois dont trois avec sursis ; Hans-Peter Jager Rudolf Krahendull, Joseph Schweizer à trois mois dont deux avec sursis. Ces peines étaient confirmées en appel le 24 août à l'exception d'une relaxe (*Rouge* n° 432).

Aujourd'hui, les condamnés sont à la prison de Varcès près de Grenoble. Une prison « modèle » construite de neuf, « aux champs », insonorisée et aseptisée où l'angoisse et la solitude sont d'autant plus forts. C'est pour leur redonner le moral que le groupe Hélicum du comité Malville de Grenoble a lancé des ballons multicolores au-dessus de la prison pendant la promenade, dimanche dernier. Aux ballons, étaient attachés des slogans contre le nucléaire et la

répression en français et en allemand.

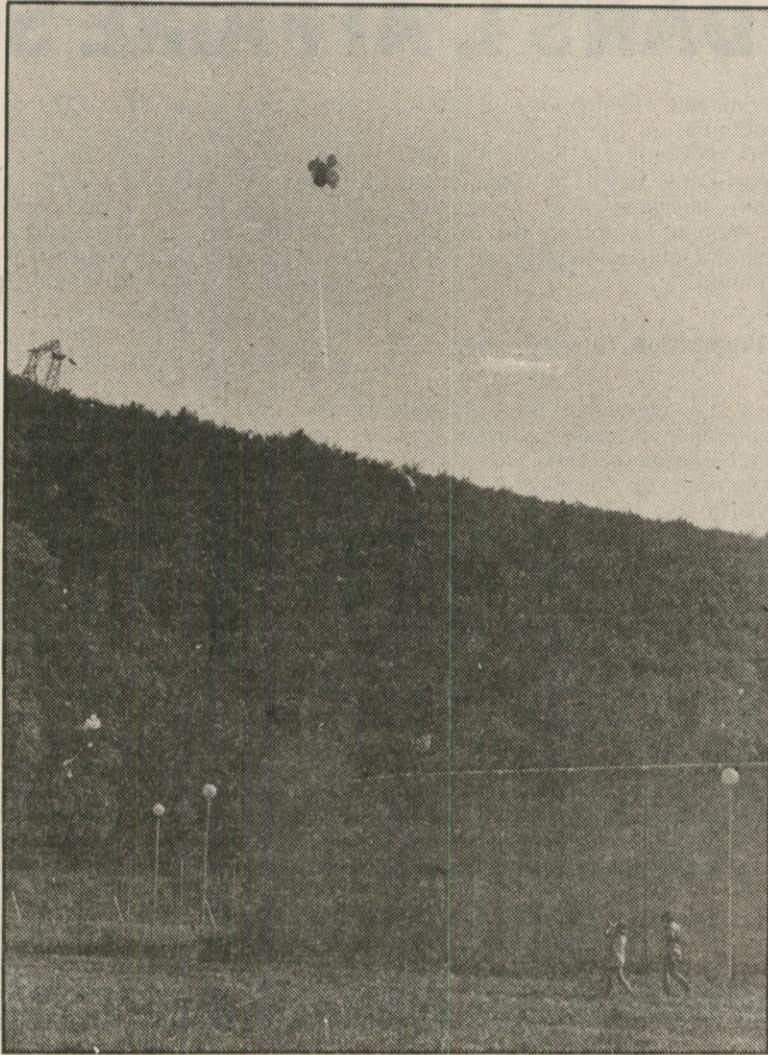
D'autres initiatives sont prises et doivent être soutenues : la solidarité, et surtout la solidarité internationaliste ne doit pas faiblir à quelques jours de la manifestation contre le surrégénérateur de Kalkar.

Madeleine Verdi

Communiqué du comité de soutien et de défense des inculpés et des blessés de Malville (Lyon).

C'est après l'accident survenu à Michel Granjean que nous avons décidé de former un comité. Il nous est aussitôt venu l'idée de l'étendre aux autres blessés, puis, le jour suivant, aux inculpés. Dès la semaine qui suivit Malville, nous sommes allés voir les blessés dont nous avions les coordonnées et avons demandé aux autres de rentrer en contact avec nous, aussi bien pour leur témoignage que pour leur besoin éventuel d'aide. Nous participons aussi à la commission d'enquête qui s'est mise en place à Lyon et recueille le maximum de témoignages et de photos en vue du procès de Michel, Manfred et la famille de Vital Michalon. La commission assurera aussi la sortie éventuelle d'un livre noir et d'un livre de photos-témoignages. Pour l'avenir, nous avons besoin d'encore davantage d'argent : sachez seulement que pour le procès de Michel Granjean il faudra une somme de l'ordre de 30 000 F.

- Pour adresser de l'argent : Serge Blanc, CCP 60.22.62. Lyon.
- Pour prendre contact, envoyer des photos et des témoignages individuels ou collectifs sur Malville : — Joseph Bérenguer, boulevard Lénine, 69 200 Vénissieux. Tél. (78) 70.74.52.



Lacher de ballons, dimanche, devant la prison où sont enfermés les militants antinucléaires arrêtés à Malville.

Lecanuet : « Quelle belle et grande journée pour la majorité »

Ils ont vraiment tout fait pour que ça ait un peu d'allure : ils se sont même réunis à la même heure et non loin du « sommet » de l'Union de la gauche, pour la symétrie, mercredi matin, à 10 h 30, Chirac (RPR), Soisson (PR), Lecanuet (CDS) et Motte (CNIP) ont signé de la coalition présidentielle au siège du CNIP, rue de l'Université.

Ils n'ont pas lésiné sur les déclarations ! Voilà que leur piteux manifeste, ramassis de généralités et de banalités démagogiques est paré du qualificatif de « projet de société » ! Bertrand Motte, le président du CNIP était très en verve : « Il n'y a rien de commun entre le manifeste de la majorité et celui de l'opposition, a-t-il déclaré (...). Il faut que l'opinion comprenne que notre manifeste, c'est la constatation raisonnée d'un état de fait qui fait que nous sommes déjà dans le même camp parce que nous sommes déjà d'accord sur une forme commune de société dans ses principes essentiels. »

Certes, il a raison, Bertrand Motte : les « principes essentiels » du chômage, de l'austérité, de la hiérarchie, de l'ordre, les travailleurs les connaissent bien.

Mais cela ne fait pas avancer d'un pouce l'unité des diverses formations politiques bourgeoises réunies autour de quelques maigres accords électoraux, et de ce manifeste bidon.

Enfin, voilà qui est fait, et Lecanuet a pu déclarer avec optimisme : « Quelle belle et bonne journée pour la majorité ! »

M. V.

LA POLEMIQUE PC-PS

3 / Deux façons de préparer l'austérité

Nous reprenons aujourd'hui la publication de notre série de quatre articles sur la polémique PC-PS. Après l'analyse des raisons de l'attitude du PC et des conséquences possibles de la chicane sur l'Union de la gauche, nous abordons ici les questions économiques. Demain, nous conclurons sur le silence mutuel à propos de la Constitution.

Si la polémique entre PC et PS répond d'abord à des préoccupations d'appareil, elle n'en porte pas moins sur des questions réelles et révèle de sérieuses préoccupations quant aux choix devant lesquels se trouverait un gouvernement de l'Union de la gauche.

Le PS entend démontrer sa compétence et sa capacité à respecter « les équilibres économiques » compatibles avec la gestion loyale du système capitaliste. Tour à tour, Priouret dans sa lettre ouverte à Marchais, Fabius, conseiller économique de Mitterrand, dans un article du *Matin* (1), et Rocard, dans son débat radiodiffusé avec Fourcade, ont repris les arguments avancés dans le livre de S.C. Kolm qui fit quelque bruit au printemps dernier (2).

La démonstration de Priouret est la suivante : l'augmentation du SMIC aura des répercussions en chaîne sur les salaires quelle que soit la modération initiale des dirigeants de la gauche : « Vous savez bien que les salariés qui verront les smicards augmenter de 30% n'accepteront pas le projet de progrès du pouvoir d'achat de 10% en trois ans que propose le chiffrage de votre parti (PCF). » Les patrons réagiront par une augmentation des prix, contre laquelle le contrôle officiel prévu ne sera guère efficace. Le relèvement des salaires agira sur la consommation et (faute d'investissements, gelés par défiance ou par manœuvre), fera monter les importations. Ces dernières seront d'autant plus coûteuses que la monnaie française sera alors affaiblie par « la spéculation des cambistes et les précautions des multinationales. » Le coût de la vie augmentera et « c'est le moment que choisira sans doute le président de la République pour exercer son droit de dissolution », car, Giscard à l'Elysée, « la gauche ne sera jamais assise que sur une branche scie. »

Quant à Laurent Fabius, il expose dans son article du *Matin* une logique analogue qui menacerait un gouvernement de gauche : « il faut rappeler que plusieurs gouvernements de gauche ont échoué sur cette question : le calendrier de progression des salaires. Dans un premier temps, une très forte hausse des bas salaires, accompagnée d'un blocage des prix, aboutit à une amélioration du pouvoir d'achat, à une

limitation de l'inflation et à une baisse du chômage par a relance. Mais rapidement, l'inflation repart de plus belle sous l'effet combiné des hausses de rémunérations, de la chute de la monnaie et du déséquilibre extérieur. Le chômage s'accroît du fait des réticences à investir et pour compenser la progression des salaires. Le déséquilibre extérieur augmente. Au bout du compte — et il est vite fait — le pouvoir d'achat des plus pauvres se dégrade par rapport à ce qu'il était au départ. Quelque temps encore et le terrain est prêt pour une dictature ou une trahison. »

Répondant à la requête de Priouret d'un étalement plus « raisonnable » des mesures, Marchais a dit catégoriquement non à l'austérité, en répétant les principales exigences de son parti : le SMIC à 2.400 F en mars 1978, le relèvement de 50% des allocations familiales, la nationalisation de 1450 entreprises, le rétrécissement de la hiérarchie des salaires. Ces divergences sont réelles et les travailleurs ne sont pas indifférents au fait de savoir ce que seront le SMIC et les allocations familiales dans six mois. Mais les positions du PCF appellent plusieurs remarques :

1) Elles ne menacent pas en tant que telles les lois du système capitaliste, car pour les appliquer, il faudrait recourir à des mesures que ni le programme commun, ni le PCF lui-même n'envisagent :

- l'argument principal avancé par le PCF pour justifier le réalisme de ses propositions réside dans l'effet immédiat des nationalisations. Or, jusqu'à présent, les nationalisations prévues laissaient 86% de la production dans les mains du patronat. Le PCF annonce aujourd'hui que 1450 entreprises seraient concernées par les nationalisations, mais il n'en donne pas la liste. Or, s'il appliquait strictement la nationalisation de toutes les filiales à plus de 50% d'entreprises elles-mêmes nationalisées, le total des entreprises concernées devrait dépasser les dix mille. Or, si les nationalisations étaient ainsi étendues, comme le PCF prétend indemniser, il devrait augmenter considérablement la part du budget dédiée à ces indemnités, alors que jusqu'à présent il en considérait le montant comme négligeable, sur la base d'un calcul portant sur les entreprises mères ! Décidément tout se tient implacablement.

- le PCF table sur une croissance de 6% tirée par les moteurs mêmes mis en place par le 6ème plan (nucléaire, armement) sans même se demander si ce type de croissance est conforme aux besoins prioritaires des travailleurs.

- alors qu'il escompte récupérer 5 à 8 milliards par un impôt sur les fortunes supérieures à 2 millions, et 25 à 28 autres milliards d'un impôt sur le capital à partir de 2 millions, il ne définit aucun moyen de lutte contre la fraude fiscale (évaluée à plus de 50 milliards par an en France) contre les fuites de

capitaux et la spéculation. L'impôt sur le capital ? Impossible sans la nationalisation de branches entières, l'ouverture des livres de comptes, le contrôle des stocks, la création d'une banque unique d'Etat. La lutte contre les spéculateurs ? Impossible sans instaurer le monopole du commerce extérieur ! Le contrôle des prix ? Impensable sans la mobilisation des travailleurs eux-mêmes sur les lieux de production (pour contrôler la formation des prix à la production) et les quartiers.

2) Le PCF durcit le ton mais n'en prépare pas moins une austérité à sa manière propre :

- lorsqu'il planifie la limitation des augmentations salariales au dessus du SMIC à 2,1% par an jusqu'en 1981 ! Lorsqu'il se fait de plus en plus discret sur les mots d'ordre d'échelle mobile et de salaire égal pour un travail égal ;

- lorsqu'il passe de plus en plus sous silence l'exigence du plein emploi et des 35 heures.

3) Enfin, le PCF prétend refuser l'étalement des mesures mais, à part le SMIC et les allocations familiales, il reste très souple sur le calendrier en situant la plupart de ses propositions dans le cadre des cinq ans de législature :

- le resserrement de l'éventail hiérarchique des salaires est ainsi prévu pour le terme de la législature ;

- aucun échéancier précis n'est avancé pour le passage à la semaine de 35 heures.

En somme, le PS adapte d'ores et déjà ses projets aux contraintes de l'économie de profit. Le PCF aussi, mais, davantage dépendant de sa base ouvrière, il ressent d'ores et déjà les contradictions qui ne pourront que s'exacerber avec son entrée au gouvernement. Il essaie d'y échapper en avançant des revendications auxquelles sont sensibles les travailleurs les plus défavorisés. Ce faisant, il étale au grand jour les incohérences du programme commun, ou plutôt sa cohérence profonde : ce programme est un programme de gestion de l'ordre établi, non un programme de transition au socialisme. On ne biaise pas avec sa logique globale. A vouloir en transgresser les limites, on déboucherait sur les mesures de fond : expropriation, planification démocratique, monopole du commerce extérieur qui ne sont à l'ordre du jour ni pour le PCF, ni pour le PS. Mais en prenant date aujourd'hui, le PCF se prépare un alibi : il crée les conditions qui lui permettront demain de faire porter au PS « le chapeau » d'une austérité de gauche, à laquelle il ne consentirait lui-même que pour « sauvegarder l'unité », bien sûr.

Daniel Bensaïd

(1) « Le SMIC à 2.200 F : pourquoi ? »

(2) J.C. Kolm : *La transition socialiste : voir la présentation critique dans les Cahiers de la taupe* n° 15.

Le sommet de la gauche s'est ouvert hier à Paris

LA NEGOCIATION PIETINE

Mitterrand, Marchais et Fabre réaffirment leurs positions

Le sommet de la gauche s'est déroulé toute la journée d'hier dans les locaux du Parti socialiste, place du palais Bourbon, assiégé par une foule de journalistes. Ceux-ci venaient de tous les coins du monde — il y avait même des japonais — lit-on sur les dépêches. Les trois délégations sont arrivées vers 10 heures. Outre Mitterrand, Marchais et Fabre, il y avait entre autres Maurois, Defferre, Beregovoy, Rocard, Chevènement pour les socialistes, Fiterman, Kanapa, Juquin, Laurent et Mireille Bertrand pour les communistes. Il avait été convenu que chaque parti serait représenté par une dizaine de ses responsables.

On avait dû démolir une cloison au deuxième étage du siège du PS pour trouver la place nécessaire. Les travaux ont commencé à 10 h 30 par un discours de Mitterrand, dont nous donnons quelques extraits ci-dessous. Marchais et Fabre ont répondu en une quinzaine de minutes. Comme dans toutes les réunions de ce genre, la forme de la table avait longtemps été discutée. Cette fois-ci, on a opté pour la forme en « U », les socialistes occupant le centre.

Après un repas au menu alléchant (cf. le reportage de notre envoyé spécial), les discussions ont repris au début de l'après-midi. Auparavant, les diverses délégations s'étaient concertées en aparté.

Mitterrand a commencé son discours d'ouverture en annonçant que selon lui, les Français « attendaient un accord entre les différents partis de gauche » et il a affirmé : « Malgré les difficultés placées sur notre route, nous, socialistes, avons tout mis en œuvre pour que les travaux d'actualisation aboutissent. Nous avons refusé la surenchère et la démagogie. Nous avons dit et disons non aux procès d'intention qui rappellent de facheuses époques. » Ce à quoi Marchais a répondu qu'il ne mettait aucun préalable à la discussion : « Nous venons donc pour discuter, et pour discuter sérieusement. Nous souhaitons absolument aboutir. Naturellement, nous défendons nos positions, car si nous sommes convaincus qu'elles sont conformes aux besoins populaires et nationaux, (...) nous sommes confortés dans cette conviction par le soutien que les travailleurs apportent à ces propositions. Nous entendons discuter vos propositions comme nous entendons voir discuter les nôtres. » Le ton est poli, sans plus.

Fabre, de son côté, a vivement insisté sur son idée principale, rappelée le jour même dans le *Matin* (cf. encart) : « Il ne s'agit pas, a-t-il répété, à ses interlocuteurs, d'instaurer une société glissant inéluctablement vers un système étatique et collectiviste irréversible. Ce qui nous entraînerait dans cette voie ne peut avoir notre accord. »

Mais après ces formules de politesse contenues dans les trois discours, les secrétaires généraux ont résumé leurs propositions sur les points essentiels en discussion publique depuis plusieurs semaines.

« 2 200 F en mars 1978 »

Sur les salaires, il a été notamment précisé : « Nous, socialistes, proposons que le SMIC soit porté à 2 200 F au moins en mars 1978. Ce minimum étant fixé parce que nul ne sait l'inflation qui sera enregistrée d'ici là et qu'il conviendra de fixer le chiffre exact dans le cadre d'une négociation sociale. » A propos des nationalisations, il a évoqué le cas de la sidérurgie sur lequel les communistes mènent campagne : « Nous sommes convaincus que pour la sidérurgie qui, le Programme commun mené à bien, pourra faire l'objet de terme d'une appropriation sociale, la transformation des créances publiques en prises de participation fournit dès maintenant les moyens indispensables d'intervention et de démocratisation sans faire payer par les contribuables les erreurs des capitalistes. » Enfin, il a considéré que sur la défense nationale, « et, en particulier l'armement nucléaire, les bases de l'accord conclu entre les quinze devrait naturellement constituer aussi les bases de notre accord final. Si toutefois, aucun des trois partis ne remet en cause, comme cela a pu sembler le cas, l'accord conclu par le groupe de travail. » Les compromis que laissent supposer ces déclarations se font évidemment sur des positions minimums.

Marchais tout en soulignant qu'il existait « des divergences sérieuses entre nous » n'a pas rappelé le détail des positions de son parti, car, a-t-il affirmé : « Elles ont été portées démocratiquement à la connaissance de notre peuple. » Il a préféré reprendre le thème sur lequel son parti mène campagne : « Il faut que les choses soient claires :

« Veut-on, oui ou non parvenir à un Programme commun bien actualisé, mettant les solutions que nous proposons au niveau des exigences actuelles, prévoyant clairement l'ensemble des modalités d'application, ne laissant aucun problème dans



Un précédent sommet, la dernière fois qu'ils ont posé ensemble. (Photo E. Kagan).

l'ombre ou dans le flou, et un mot un Programme commun efficace (c'est Marchais qui souligne) ? Nous le voulons. » Et il précise à l'attention des radicaux de gauche, mais aussi du PS : « Nous ne cherchons pas à négocier un « second » Programme commun. Nous ne cherchons pas non plus à substituer un programme communiste au Programme commun. Il suffit de prendre connaissance de nos propositions pour s'en convaincre. De même, il est contraire à la vérité d'affirmer que nos propositions remettraient en cause les grands équilibres du Programme commun. Par exemple, la proportion des dépenses entraînées par les mesures sociales que nous proposons est la même par rapport au revenu national qu'en 1972. »

Pas une nationalisation de plus

Fabre a conclu le premier tour de parole en signifiant que lui aussi, il n'entendait pas renégocier un nouveau Programme. « Nous sommes venus avec la ferme intention de rechercher un accord. Mais nous devons d'emblée affirmer qu'accord pour nous ne peut signifier reniement. Le débat peut porter sur des points secondaires, sur des modalités d'application. Il ne peut en aucun cas remettre en cause l'essentiel de l'accord de 1972 et les engagements que le Parti socialiste et Parti communiste ont pris à notre égard. Ce qui veut dire en clair : « Au plan économique, maintien à neuf du nombre de groupes à nationaliser ; les prises de participation financières de l'Etat pouvant compléter l'action de contrôle. »

« Par voie de conséquence, garantie du maintien dans le secteur privé de toutes les autres entreprises, écartant ainsi les menaces de nationalisation qui pourraient provenir de pressions exercées soit par le personnel de l'entreprise, soit par l'opinion. Le gouvernement devant être juge de cette opportunité. »

Les discours d'ouverture annonçant la couleur, on peut d'ores et déjà conclure que le nouveau Programme commun n'amènera que des aménagements de détail à celui de 1972. Le compromis est en bonne voie et toutes les rodomontades du PCF resteront à l'état de rodomontades.

J. Y. Touvais

Dans les couloirs de l'actualisation

Dix heures, au siège du Parti socialiste. La foule des journalistes, impatiente, attend l'arrivée des délégations. Soudain, le crépitement des flashes : François Mitterrand et les socialistes arrivent les premiers.

10 h 05 : c'est le tour de Georges Marchais et des communistes. Quelques minutes plus tard, Robert Fabre et les radicaux franchissent, les derniers, la porte du 7 bis place du Palais-Bourbon.

La négociation commence autour d'une table en U spécialement installée pour la circonstance. La salle de réunion est naturellement interdite à la presse qui se répand dans les couloirs du siège du PS, où chacun essaie de trouver un coin de moquette pour échapper à la cohue indescriptible !

La longue attente commence...

12 h : toujours rien. Les paris vont bon train entre « confrères ». On apprend que les trente négociateurs mangent sur place. Au menu : salade brésilienne, avocat au crabe, saumon fumé etc... Ils bouffent bien les négociateurs !

12.15 enfin un événement ! Des distributeurs de tracts du Mouvement pour une alternative non violente sont bousculés par les flics et, semble-t-il, par le service d'ordre du PS. Ils diffusent un texte intitulé : « Questions à la gauche sur la défense nucléaire ». Ils ont demandé — sans succès — à être reçus par le sommet. Un responsable socialiste « calme les esprits » et demande au commissaire de police d'éviter les « incidents ». Bilan : deux cartes d'identité des diffuseurs sérieusement endommagées par les flics.

13 h : Claude Estier, porte-parole du PS, apparaît. Pas de déclaration. On sait seulement que Fabre, Marchais et Mitterrand ont fait leur petit speech d'introduction et que les délégations ont ensuite repris le « Programme commun » à la page 1 pour examiner tous les points dans l'ordre.

Le service de presse du PS, heureusement, a bien fait les choses. A peine le buffet dressé que les journalistes le prennent d'assaut. Ce n'est pas du saumon fumé, hélas, mais du rôti froid.

14 h 25 : surprise. Georges Marchais sort, suivi de l'ensemble de la délégation communiste. Il est immédiatement suivi par une centaine de journalistes qui l'assaillent de questions. « Je vais me promener », répond-il en souriant. Les dix négociateurs du PC vont, en fait, faire le point à l'Assemblée nationale, de l'autre côté de la rue. Ils en reviennent une demi heure plus tard.

15 h 30 : toujours rien, si ce n'est les déclarations liminaires de Robert Fabre, Georges Marchais et François Mitterrand. Rien de bien nouveau. Chacun souligne sa volonté d'accord.

16 h 30 : pour tuer le temps, les techniciens de la télé improvisent un tripot, dans un coin de couloir. Les billets de 10 F et de 50 F valent. Un attroupement se forme qui encourage les joueurs de poker à la mise.

18 h : une estrade est dressée dans une cour intérieure de l'immeuble du PS. C'est là que doit être lu — bientôt ? — le communiqué final du sommet. Le mur, derrière l'estrade, est tendu de bleu. Aux couleurs de l'horizon « 1978 ».

Pierre Julien

Fabre vend la mèche

Robert Fabre a au moins un mérite, il dit exactement ce qu'il pense, il précise publiquement les intérêts qu'il défend. Dans « le Matin » d'hier, il signe une tribune fort éloquent. Le problème capital est, selon lui, que « la machine économique continue à tourner et à mieux tourner ». Pour cela, il ne faut surtout pas étendre le champ des nationalisations, « il s'agit de convaincre tous les chefs d'entreprise qu'ils pourront continuer à exercer librement leur activité sans crainte d'être dépouillés, spoliés, nationalisés... C'est pourquoi nous nous opposerons, c'est une question de principe, à toute extension des nationalisations déjà prévues... Il faut le dire clairement, continue-t-il, nous ne considérons pas que la nationalisation d'une affaire ou d'un secteur économique résolve toutes les difficultés. Si l'on parlait de cette croyance, où irions-nous ? Lip est moribond : on nationalise l'horlogerie ! Montefibre est menacée : on nationalise le textile ! » Accepter cette logique ce serait, selon le premier pharmacien de France, président du MRG, « la résignation ».

En bref, les travailleurs qui espèrent en des changements profonds avec le Programme commun devraient, selon Fabre, se résigner : ce ne sera surtout pas le socialisme. Les patrons, eux, peuvent dormir sur leurs deux oreilles...



Aujourd'hui, rentrée des classes p

REFORME REFORME ANTI-

Aujourd'hui, 10 943 000 élèves de l'enseignement public (37 000 de plus que l'an dernier) et quelques 2 millions d'élèves de l'enseignement privé ont pris le chemin de l'école. Une école où, alors qu'ils sont les principaux intéressés, ils n'ont aucun droit. Une école qui commence l'année 1977-78 sous le signe de l'application, en sixième et en cours préparatoire, de la réforme Haby.

Plus de deux ans après le vote au Parlement de la loi instituant sa réforme, René Haby peut donc aujourd'hui la mettre en œuvre. Il le doit sans aucun doute à la capitulation des directions syndicales enseignantes, et plus généralement du PS et du PC, à leur refus d'engager la lutte, de croiser le fer avec une réforme anti-ouvrière.

Alors que ni la FEN ni le SNI ne donnent de consignes d'action à leurs adhérents, tandis que la fédération des parents Cornec se contente d'appeler ses adhérents à dresser les « constats de carence », la journée d'action appelée hier par le SNES se révéla sous son vrai visage : l'appellation pompeuse d'une simple reprise de contact des sections syndicales et en aucun cas une véritable journée de lutte contre le pouvoir.

Rappelant devant la presse l'organisation, demain vendredi, de manifestations dans les académies parisiennes, la direction du SNES réaffirma son choix pour des « actions

décentralis
l'action »...

Ici et là
pourront é
SGEN-SNI-
ve, votée
brés : 300
342 dans l'
fixé par le

Dans le
sont annor
liaires a fe
tout bonn

Nous fa
me, tout e
on ne parl

L'ELEVE SANS DROITS

Les élèves qui rentrent en classe, aujourd'hui, ont, aux yeux de cette école, d'abord des devoirs (lire, ci-contre, nos exemples). Ils n'ont pas la parole et leur seule intervention qui soit autorisée est organisée, planifiée, codifiée par les adultes, par l'administration.

La réforme Haby prétend accroître la participation des élèves à la vie des établissements. Il s'agit de « droits » octroyés aux jeunes et qui ont pour but de leur faire avaliser l'école, ses règlements, ses interdictions, ses sanctions. Haby dévoilait leur caractère illusoire, en écrivant lors du lancement de sa réforme : « L'obligation d'une obéissance doit se fondre dans la conscience d'une responsabilité. » Au-delà d'une formule fumeuse, l'objectif est clair : obtenir le même résul-

tat, une soumission identique, mais par d'autres moyens.

Les avatars des différentes innovations apportées à la vie des établissements (particulièrement à celle des lycées, les CET restant le bastion tenace de la discipline traditionnelle), prouvent bien les limites de la libéralisation dont se pare le ministre. Les 10 % pédagogiques — toujours interdits dans les CET — ont fait long feu : les tentatives de saisir cet octroi d'une partie du temps scolaire pour des activités diverses sont restées limitées. La pénurie financière aidant, l'administration a explicitement interdit dans des circulaires l'utilisation des 10 % pour des activités non directement liées aux programmes scolaires des élèves.

Les conséquences de la majorité à 18 ans se sont également heurtées aux réticences d'une institution dont la règle est la soumission de tous ses usagers à la discipline. Or, si les élèves sont majeurs, ils sont, sur le papier, libres... La difficulté a été tournée, et tout élève en s'inscrivant dans un établissement est tenu d'accepter par la même occasion le règlement intérieur.

Enfin, la participation des élèves aux conseils d'administration s'est progressivement dévoilée comme une structure vide, où les élèves se trou-

vaient piégés. « Nous n'avons aucun pouvoir », explique un délégué rennais, « tout est solennel, artificiel. Quand vient son tour de parler, on se sent tout petit. On n'ose pas dire le contraire du proviseur. » Une étude grenobloise fait durement le bilan de la participation : « Elections bâclées ou folkloriques, contacts humains avec l'équipe administrative inexistantes, tâches dérisoires. » Et ce n'est pas un hasard si le même ministre, qui augmente le nombre d'élèves élus aux conseils (cinq dans les lycées, deux dans les collèges), est celui qui renforce la discipline et accroît démesurément les pouvoirs des chefs d'établissement, désormais autorisés à en interdire l'accès à tout élève ou enseignant susceptible, à ses yeux, de « troubler l'ordre ».

Contre ces mystifications — qui sont mises en pratique dès la rentrée, les élections des délégués ayant lieu dans quatre semaines —, la riposte des élèves réside dans la conquête de leur autonomie. Des délégués de lutte se présentant dans les classes, à l'occasion des élections, sur des revendications précises et se réunissant en assemblée générale, sont un des instruments pour subvertir la parodie de démocratie que propose Haby.

Joseph Krasny

Une loi: la sélection sociale

La sélection sociale est la grande règle qui régit le système scolaire dans la société capitaliste française. Il ne s'agit pas simplement de la reproduction par l'école des inégalités sociales existant dans la société. L'école contribue à reproduire et à renforcer ces inégalités : arc-boutée sur la division

- Chiffre le plus accusateur : le taux de redoublement dans la première classe de l'école primaire, le cours préparatoire. Près d'un quart des enfants font deux cours préparatoires. Ils sont évidemment inégalement répartis suivant les catégories sociales : en 1972, 4,5% des enfants de cadres sautaient le CP et 91% le faisaient en un an, en revanche 1% seulement des enfants d'ouvriers le sautaient et 17% mettaient deux ou trois ans pour le faire.

- Cet handicap de départ se répercute et se renforce par la suite. Si la scolarité primaire a été mauvaise, l'enfant de cadre supérieur a encore cinquante chances sur cent d'accéder en 6ème, alors que cette chance est quasiment nulle pour l'enfant d'ouvrier et même d'employé. La moitié des enfants qui, en 1972, redoublaient le CP, redoublaient une autre classe par la suite. 80% des enfants ayant redoublé le CP se retrouvaient en filière III au CES, c'est-à-dire dans une filière de relégation avant l'exclusion, composée en majorité d'enfants défavorisés. Les enfants des 6ème III avaient 1% de chances de rentrer en seconde.

- L'âge est ici le discriminant qui masque la sélection. Ainsi, les normes scolaires débutant au CP à 6 ans et se terminant au CM 2 à dix ans, sans redoublement ni saut, sans avance ni retard, ne valent que pour une minorité d'enfants.

Cette scolarité normale est celle de 36% d'enfants d'agriculteurs, de 34% d'enfants d'ouvriers spécialisés, de 40% d'enfants d'ouvriers qualifiés, de 42% d'enfants d'employés, de 53% d'enfants de patrons, de 50% d'enfants de cadres.

- Au niveau du secondaire, cette sélection se manifeste par l'exclusion progressive des enfants de travailleurs vers des filières courtes, vers l'apprentissage ou vers rien du tout. Selon la CGT, les instances du VII^e plan prévoyaient que 43% des enfants devaient devenir des manœuvres. Selon les statistiques officielles, en 1973-74 alors que 39,2% des élèves de 6^e étaient des enfants d'ouvriers, ils n'étaient plus que 22,2% en seconde, une fois passé le barrage de la troisième, contre 46,1% pour les cadres et patrons.

du travail dans la société, elle la conforte par ses normes, ses règles, ses rythmes.

La réforme Haby renforce cette sélection tout en la masquant. Nous avons rassemblé ci-dessous d'une part quelques chiffres mettant en évidence la sélection actuelle, et d'autre part, les principales dispositions sélectives de la réforme.

- Dès l'entrée à l'école primaire, les enfants des classes favorisées peuvent prendre une longueur d'avance : la réforme autorise des dérogations exceptionnelles pour l'entrée au CP dès cinq ans et non 6 ans, « âge normal ».

- Afin de cacher le scandale des redoublements au CP, la réforme prévoit que les petits qui n'y auront pas appris à lire et compter pourront continuer en cours élémentaire : mais dans la mesure où l'on ne reconnaît pas que l'apprentissage de la lecture se fera en deux ans pour tous les élèves, et qu'on distinguera au cours élémentaire les « forts », les « moyens » et les « faibles », le résultat sera identique.

- Tous les enfants n'entreront pas en sixième : tous ceux qui auront treize ans en CM 2 iront vers des classes « spéciales » qui ne seront pas des « sixièmes aménagées ». Ces exclus représentent plus de la moitié de la population des anciennes 6^e III, celle des défavorisés, soit au moins 70 000 enfants.

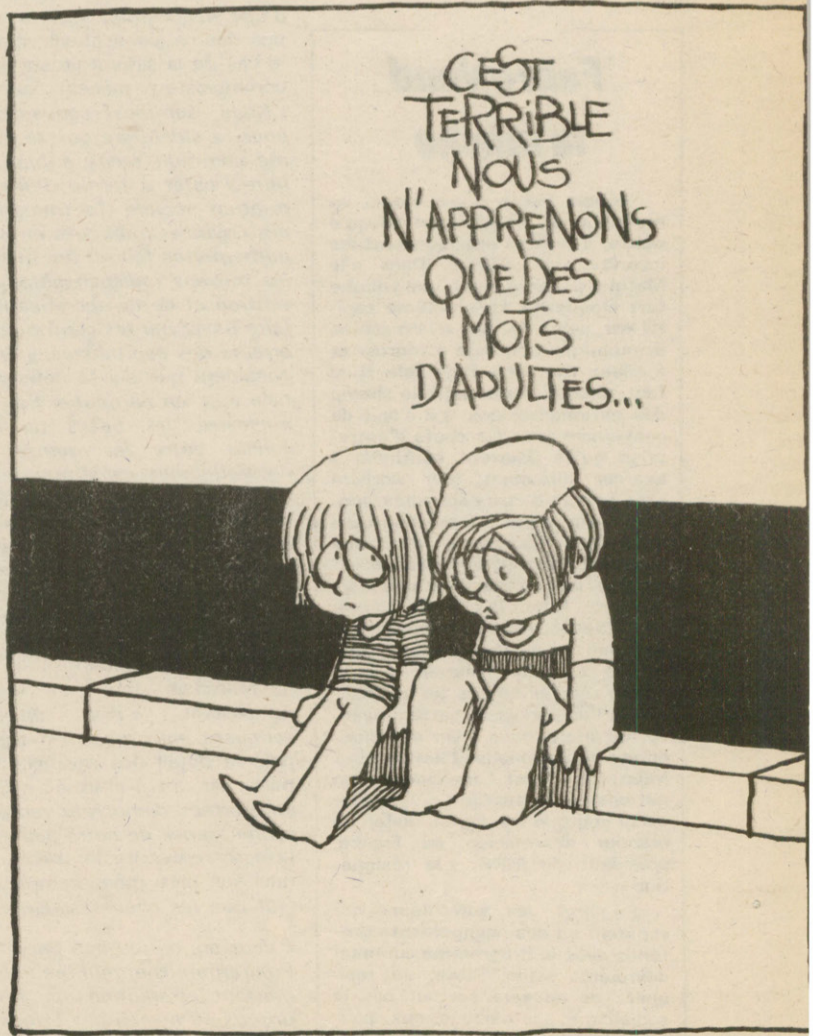
- La suppression des filières en 6^e — plus de 6^e I, II ou III — est illusoire puisque le développement d'enseignements de soutien (qui pourront pour les plus en retard se manifester dans des groupements durables), les recrée par la bande.

- Les sorties vont se multiplier comme l'illustrent les prévisions du ministère aux différents niveaux du premier cycle du secondaire.

Le développement important de l'enseignement spécialisé (SES) où, sous le vocable de « débilés légers » on regroupe les enfants (particulièrement d'immigrés), les plus rétifs à l'école, est prévu : de 185 000 en 1976-77 à 198 000 en 1977-78. Il en va de même pour les classes préparatoires de niveau ou les classes préparatoires à l'apprentissage (CPPN et CPA) : leurs effectifs ont cru de 4% l'an dernier, cela va continuer (40 000 en 1972-73, 179 000 en 1976-77).

Le développement des effectifs des jeunes en apprentissage, conséquence de la loi Royer, est prévu : on accentuera la progression qui fut de 170 000 en 1975-76 jusqu'à 185 000 en 1976-77.

Enfin, le développement dans les CET des formations courtes, CAP et BEP en deux ans, est annoncé. On prévoit que les effectifs totaux des CET, qui étaient de 577 000 en 1975-76 passent à 599 000.



13 millions d'enfants

HABY, OUVRIERE



PAULÉ

Les travailleurs, parents exclus

André Allamy, secrétaire de la CGT, rendra publique, aujourd'hui à Metz, une déclaration sur la rentrée scolaire. Cette prise de position correspond à l'intérêt accru porté par la centrale syndicale à l'enseignement, et manifesté l'an dernier par la publication d'une brochure sur ce sujet et par la tenue au sein des entreprises de quelques réunions d'information sur la réforme Haby. L'intervention de la CGT sur les questions de formation a essentiellement pour thème la critique de la sélection sociale et la dénonciation des insuffisances des enseignements professionnels et technologiques, vus sous l'angle des liens entre formation, qualification et emploi. En ce sens, si cette évolution qui tend à ne pas laisser aux « pédagogues » le monopole de la parole sur l'école, est indiscutablement positive, elle ne manifeste pas encore une véritable irruption des travailleurs dans le champ clos et fermé de l'éducation.

De même qu'elle parle abstraitement de « l'enfant », l'école désigne comme ses interlocuteurs les « parents » en général. C'est là une de ses mystifications et non des moindres : le parent cadre supérieur ne ressent pas l'éducation comme le parent ouvrier. Le parent-travailleur qui a du mal à s'expliquer auprès de l'instituteur, qui prend difficilement des responsabilités dans les différentes associations de parents d'élèves, qui fait ses comptes au moment de la rentrée, qui s'aperçoit — en général — que son enfant « marche mal » dans ses études, qui se rend compte, plus ou moins confusément que, comme lui hier, ses enfants aujourd'hui sont les premiers sélectionnés, ce parent-là est exclu de l'école. Celle-ci, non seulement favorise, par le contenu de son enseignement, par ses rythmes d'acquisition, par ses normes scolaires, les enfants déjà favorisés, mais encore reste un domaine réservé qui s'entrouve d'abord et presque uniquement aux parents des classes « supérieures ».

L'ouvrier culpabilisé par l'école

Des recherches menées en 1972 par un des centres de l'Institut national de la recherche pédagogique, le CRESAS (1), ont mis en évidence combien les attentes des parents face à l'école étaient différentes selon le milieu social. En étudiant les attitudes de parents ouvriers et de parents cadres moyens devant l'école maternelle et l'école primaire, (c'est-à-dire avant que ne se manifeste clairement la sélection sociale par l'orientation dans des filières différentes), ces recherches ont montré combien le comportement des parents de milieux favorisés, favorisait justement la scolarité des enfants, alors qu'au contraire les travailleurs étaient mis par l'école dans une position d'infériorité, de culpabilité.

Les premiers ont une relative distance par rapport à l'école, la jugent, critiquent parfois son verdict. Les seconds semblent au contraire résignés, convaincus que ce n'est pas leur affaire. Des extraits d'entretiens rassemblés sont sur ce plan très significatifs. Par rapport à l'école maternelle, une mère de famille ouvrière constate : « Je me rends compte, il sait des choses, il sait un peu lire. L'école maternelle, ça apprend à l'enfant à aller à l'école, à rester sage devant la maîtresse ». En revan-

che, un père cadre supérieur déclare : « Au bout de trois ans d'école maternelle, l'enfant est déjà capable d'accéder à une autre forme de socialisation et de culture. Je n'attends pas que l'enfant sache lire... » Cette plus faible attente en termes de rentabilité scolaire est permise par l'aisance sociale.

De la même façon, alors que les parents ouvriers acceptent d'avance le jugement de l'institution scolaire qui, en général, relèguera leur enfant, les cadres, eux, ne laissent pas leur enfant seul devant l'école, ils ont un but déterminé et prévoient la poursuite de ses études. A propos de l'école primaire, des parents ouvriers déclarent : « Je voudrais qu'il se rende compte qu'il n'y a pas que s'amuser » « Il faut qu'il apprenne des choses mais si il n'y arrive pas, tant pis, y a des enfants doués, d'autres qui ne le sont pas. » « Pour savoir ce qu'il doit faire, c'est au professeur de le dire, les parents ne peuvent pas savoir. » « C'est le professeur qui voit l'enfant tout le temps, alors il sait mieux que nous. » Autre son de cloche chez les cadres : « L'école primaire doit continuer dans le sillon tracé pour préparer le secondaire ». « Nous souhaitons qu'il poursuive le cycle classique : école primaire, lycée, enseignement supérieur ».

Pas la même langue

Cette mise en retrait des parents travailleurs s'appuie sur trois ressorts. D'abord la valorisation, dès les premières années de la scolarité, de certaines activités et de comportements déterminés socialement. Il en va ainsi de « l'intelligence » des enfants telle que la définit l'école. L'intelligence n'est pas neutre : l'école, les tests, l'évaluation soit-disant scientifique des quotients intellectuels, définissent une hiérarchie des intelligences. Si les enfants d'ouvriers réussissent moins bien aux tests d'intelligence, ce n'est pas parce qu'ils sont moins intelligents que les enfants de bourgeois. C'est parce qu'ils développent d'autres formes d'intelligence que ni les tests ni l'école ne prennent en compte.

Ensuite, l'école isolée, coupée de la vie sociale est bâtie sur le principe selon lequel elle n'est pas l'affaire des travailleurs, mais celle de spécialistes en éducation. Le Livre des instituteurs, publié par la maison d'édition du SNI, comporte à ce propos quelques perles : « Si l'on frappe à votre porte, (celle de la classe), gardez-

vous de crier : « Entrez ! ». Allez plutôt voir qui est là et s'il y a lieu, priez le visiteur indiscret de revenir après la classe. Le temps destiné à celle-ci est sacré. » L'école est ainsi définie comme un lieu fermé : « L'instituteur ne permettra pas qu'on la fasse servir à un usage étranger à sa destination. »

Enfin, l'école ne parle pas le langage des travailleurs. Elle demande aux enfants — et aux enseignants — de parler « comme un livre », d'abandonner la langue parlée : « Ne dites pas » explique un manuel de CM2, « un village avec peu de maisons, dites un village de médiocre importance ». Les questionnaires aux familles distribués à l'école primaire ne peuvent que dérouter les parents ouvriers : « Votre enfant » demande une des questions, « est-il tranquille ou vif, docile-difficile, renfermé-expansif, lent-rapide, sensible aux réprimandes ou non. Quelle est, à votre avis, la meilleure façon de le prendre ? ».

Que les travailleurs s'en mêlent !

Les comités de parents, institués cette année par la réforme Haby, dans les écoles primaires, ne changeront évidemment rien à cette exclusion des parents travailleurs. Ce seront les notables locaux qui y siègeront en premier. Composant, avec le conseil des maîtres, le conseil d'école, ils seront avant tout une structure de normalisation, s'occupant, sous l'autorité renforcée du directeur de morale (établir le règlement intérieur), des garderies (en dehors des horaires scolaires, dans les locaux), et de mise au pas pédagogique des enseignants pas dans la norme.

En fait, ce qu'il faudrait, c'est que les travailleurs, et non plus les « parents » abstraitement, se mêlent de l'éducation, interviennent, en fassent un terrain de lutte. Les propositions de la CGT restent sur ce plan limitées, voulant avant tout intéresser les travailleurs à ces questions en termes de « rentabilité » : s'attacher à montrer, explique la brochure de la CGT, « le lien étroit qui existe entre l'enseignement, la formation, la qualification et l'emploi ». Pourtant, l'introduction de la formation permanente dans les entreprises, bien limitée certes dans son développement et ses objectifs, permet des expériences intéressantes : ainsi, l'an dernier, le comité d'entreprise de la firme téléphonique ITT organise une semaine de stage, dans le cadre de la formation permanente, à l'intention du personnel, ouvriers compris, sur le thème « l'éducation de nos enfants » et y invite des enseignants du mouvement Freinet (2). Le débat fut fructueux. Ce pourrait être un exemple à suivre...

Joseph Krasny

(1) Cahiers du CRESAS, n° 9, 1973. Le CRESAS est une des premières victimes de la normalisation de la recherche pédagogique sous Haby. Pas un hasard.
(2) Cette expérience est racontée dans la revue du mouvement Freinet « l'Éducateur », 30 septembre 1976.

locales », donc dispersées : « Nous ne sommes pas des maniaques de fait les comptes des difficultés de la rentrée. A Paris, 4 000 enfants ne sont accueillis en maternelle. Au lycée de Pithiviers, l'intersyndicale SNES a décidé d'accueillir Haby qui s'y rend ce matin avec TF 1, par une grève générale. Les maîtres auxiliaires non réemployés sont dénombrés à l'académie de Rennes, où les comités d'auxiliaires appellent à la grève, comme de Besançon, dont certains correspondaient au critère de réemploi continu (emploi continu au moins à mi-temps l'an dernier). Dans les Hauts-de-Seine, les nominations d'instituteurs remplaçants et suppléants pour les 26 septembre, à Versailles, le bureau d'accueil des maîtres auxiliaires, et dans l'académie de Créteil, une délégation d'auxiliaires fut expulsée mardi du rectorat par les forces de police. En dessous du point sur les principales mesures sélectives de la réforme, arrêtant sur les traditionnels exclus des rentrées scolaires, ceux dont on ne demande pas leur avis : les élèves et les travailleurs.

Le morceau de bravoure qui suit est extrait de « Mon cahier de lecture », édité par la librairie Hachette, en 1974, et destiné au cours préparatoire et au cours élémentaire première année.

Apprendre l'autorité

« Exercice : le chef. Je barre le nom de celui qui doit obéir :

« Le général/le soldat ; le maître/l'écopier ; le roi/le pauvre ; le garçon/le papa ; l'ouvrier/le patron ; le chien/le chasseur ; le marin/le capitaine ; le médecin/le malade ; le fermier/le valet ; le dompteur/le lion ; la maman/le bébé ; le gendarme/le voleur ; le berger/le mouton ; la fillette/la grand-mère ; la servante/la dame ; le cheval/le cavalier ; le petit frère/le grand frère, la petite fille/la poupée ; le gardien/le prisonnier ; le menuisier/l'apprenti. »

Un règlement ordinaire

Voici quelques extraits d'une note remise aux surveillants d'externat du CES Raouf Dufy, au Havre, par le directeur adjoint, le 13 janvier 1977.

« L'obligation de surveillance consiste en vigilance (...) Chaque sonnerie — notamment en fin de récréation — implique que les élèves obtempèrent, aillent se ranger et qu'on les y contraigne (...). Intervenir est de rigueur, cela ne devient spontané qu'à force d'habitude. Faire serrer les rangs fait gagner du temps et correspond à ce qu'attend la psychologie de l'enfant (...). Le surveillant en poste à la porte doit en éloigner tout élève qui n'a pas à la franchir actuellement et tout intrus, de plus, il doit veiller à ce que les cyclistes mettent pied à terre (...). Durant les interclasses, aucun élève ne peut être admis à stationner ni dans un corridor ni dans les sanitaires. Il y a lieu d'être inflexible (...). Personne n'est habilité à tolérer que des cartables jonchent le sol (...). Les surveillants chargés de l'étude du soir ont pour mission de suivre les élèves qui leur sont confiés, dans l'accomplissement de leurs devoirs et l'étude de leurs leçons. Chaque soir quelques uns doivent être contrôlés et les résultats de ces contrôles transcrits sur le cahier d'étude surveillée. »

Ne pas bouger

Encore un premier livre de lecture, Radureau et Cabe-Cabau, « Patou et Babelle » aux éditions Colin et destiné au cours élé-

mentaire première année. On y apprend à l'enfant, maintenant qu'il est à la « grande école », l'importance de l'immobilité, de la discipline, de l'économie des gestes. Tous ses mouvements doivent être utiles et répondre aux règles de l'école.

« Patou, lui aussi, se plaisait à l'école maternelle (...). A l'école maternelle, les enfants ont beaucoup de liberté. Si la leçon de lecture ne les intéresse pas, ils peuvent choisir dans le casier un jeu ou un livre d'images (...). A la grande école, toutes ces choses-là ne se font plus. Il faut rester sage à sa place. On ne dessine plus guère et on chante beaucoup moins. A l'heure de la lecture, tous les élèves lisent ; à l'heure du calcul, tous les élèves comptent ; à l'heure de l'écriture, ils écrivent tous, sur l'ardoise ou sur le cahier (...). Pourtant peu à peu, Patou a pris goût au travail de la grande école. C'est amusant de chercher des problèmes en images : « Sur une branche de cerisier, il y avait douze cerises ; un oiseau en a mangé quatre. Combien en reste-t-il ? »

Qu'est-ce d'autre qu'un dressage ?

Suicidés, suppliciés de l'école

« Rouge », 6 janvier 1977 : « Un écolier s'est pendu hier, près de Pontoise parce qu'il avait de mauvaises notes. Il était âgé de douze ans. Ses parents l'ont retrouvé pendu à la maison. L'écolier n'a laissé aucun message, mais ses parents ont dit aux policiers que leur fils était traumatisé par les mauvaises notes qu'il avait ces derniers temps à l'école. »

« Le Monde », 2 mars 1977 : « Une fillette âgée de 13 ans, élève au collège d'enseignement secondaire de Nourvions-sur-Meuse (Ardennes), a tenté de mettre fin à ses jours en se tirant une balle de 22 long rifle dans la tête. Ses parents, enseignants, l'ont trouvée baignant dans une mare de sang. Cette tentative de suicide aurait pour origine une réprimande d'un professeur. »

« L'Humanité », 14 mars 1977 : « Valérie, 12 ans, élève de cinquième moderne au CES de Sainte-Musse, entre Toulon et La Valette, avait eu un zéro en mathématique. De peur d'être grondée, elle s'est jetée par la fenêtre de sa classe, tombant de sept mètres de hauteur sur une pelouse. »

« L'Éducateur », 20 juin 1977 : « Le 23 février 1977, Odile, une lycéenne de 17 ans et demi (classe de 1ère) se suicidait. Dans ses textes, ces lignes : « Avant d'être grande/Il faudra travailler/Travailler à se rendre, Malade/désespérée. »

ROUGE : NOUVELLE FORMULE LE 3 OCTOBRE

« L'Association pour la libération des ondes » est née hier

LES RADIOS LIBRES SE COORDONNENT

L'Association pour la libération des ondes (ALO) est née, hier. Surgissant après l'apparition de nombreuses radios à caractère « local » durant ces dernières semaines, elle marque le premier acte d'existence publique et légal de ces radios libres. Ignorées par les grands moyens d'information, brouillées par les pouvoirs publics, ces stations d'un genre nouveau ont décidé d'opérer entre elles un minimum de coordination, afin de mieux résister au silence et à la répression.

Car le sens de l'appel rendu public, hier, n'est pas tant de présenter des propositions affinées concernant les problèmes d'information et notamment celui bien épineux du monopole (et c'est une élaboration qui reste certainement à entreprendre, selon l'avis

même des signataires de l'appel), que de rompre l'isolement relatif dans lequel on tente d'enfermer ces radios libres. Cette association vise donc avant tout, outre de répondre au tac-au-tac à toute velléité répressive des pouvoirs publics, à renforcer les expériences qui existent déjà. D'ailleurs, cette volonté devrait culminer, selon l'appel, à l'organisation d'une journée nationale de libération des ondes, au cours de laquelle l'ensemble des radios libres émettraient : cela devrait sans aucun doute constituer la deuxième phase d'une lutte qui se veut avant tout celle de la liberté d'expression.
Denis Caron

• Cette association tient une permanence, de 15 à 19 h, du mercredi au samedi, à la librairie Alternatives, 36, rue des Bourdonnais, 75001, Paris. Tél. : 233.08.40.

Appel

Il est de plus en plus difficile de vérifier l'existence du monopole. Les radios périphériques ridiculisent un appareil législatif désuet, auquel tout le monde fait pourtant référence : TDF, qui dépose des plaintes pour « infraction aux lois radiophoniques » ; la 6^e section de la Police judiciaire qui convoque les témoins des premières émissions des radios vertes.

Pourtant, les postes libres prolifèrent et posent le problème avec l'urgence qu'il requière : Radio-Campus, Radio-Active, Radio verte, Radio verte-Fessenheim, Abbesses-Echo-XVIII^e, Radio-Beau Délire, Radio libre-44, Radio libre-Toulouse, Radio-Fil bleu, Radio-93, etc. Les pouvoirs publics préfèrent pourtant se taire et réitérent, à propos des radios libres, le seul geste dont ils sont capables lorsqu'un besoin nouveau dépasse leur capacité d'assimilation : l'effacement, le brouillage et maintenant les pro-

cédures judiciaires. Atin d'exprimer et de défendre la liberté d'expression radiophonique, se crée l'Association pour la libération des ondes (ALO). Une de ses premières tâches sera d'assurer la défense juridique et politique de ces expériences autonomes et fragiles, ainsi que leur essentielle coordination. ALO demandera la reconnaissance de l'existence des radios libres face au monopole, sans se borner à la lutte contre ce dernier. ALO regroupe pour le moment des créateurs, des hommes des médias et des intellectuels et des représentants des radios libres déjà existantes et en train de se former. Leur confrontation sera certainement très utile à un moment où ces dernières doivent affronter des problèmes multiples.

ALO est également en contact avec ses équivalents étrangers, la FRED en Italie, Community Communication en Grande-Bretagne et d'autres groupes dont les expériences peuvent aider à consolider cette ten-

dance à la communication locale qui se développe dans le monde.

Déjà se prépare une journée nationale des radios libres, où toutes les stations émettraient à la même heure, chacune un programme différent. Ce qui a été signalé par les différentes émissions « locales » réapparaîtra alors sous une forme que les pouvoirs publics ne pourront plus maîtriser s'ils ne considèrent pas le phénomène dans toute son ampleur et dans toute son urgence.

La loi est caduque lorsque personne n'en veut.

• Première liste des signataires : Marie-Dominique Arrighi, Andrew Orr, Tony Arno, François Béguin, Gilles Deleuze, René Farabet, Jean-Pierre Faye, Jean-Marie Fombonne, Michel Foucault, Girard Fromanger, Félix Guatari, Jean-Noël Godin, Serge July, Jean-François Lacan, Antoine Lefébure, Mehdi Lel Hedji, Denis Roche, Olivier Warin.

Après l'émission « Radio libre » du CAP Réaction fantaisiste de la direction de la Santé

Après l'émission de radio libre programmée par le CAP, diffusée mardi soir à l'intention des prisonniers de la Santé (voir notre édition d'hier), des sources autorisées de l'administration de la prison font savoir que cette tentative passe-muraille « style radio verte pirate a été un fiasco. L'opération a, pensons-nous, été montée depuis une fourgonnette stationnée non loin de la prison. Repérée, elle a fui avant l'arrivée de la police... D'ailleurs, aucun écho de cette émission pirate n'a été recueilli auprès des détenus.»

Peut-on les croire ? Il ne semble pas. D'abord nous savons que l'émission n'a pas été diffusée depuis une camionnette. Entre parenthèses, les policiers seraient d'une maladresse réjouissante s'ils n'étaient même pas capables de relever ne serait-ce que le numéro d'une camionnette qu'ils auraient repérée. C'est évidemment plus difficile quand cette camionnette n'existe pas. En réalité, l'émission est partie d'un terrain vague situé en bordure de l'une des rues qui longent la Santé. Les difficultés techniques qui ont rendu inaudible le premier quart d'heure provenaient d'une défectuosité de la prise magnéto. Cela a obligé à prendre le son de l'enregistrement par l'intermédiaire d'un micro, ce qui est plus compliqué. Pour cette raison, il a fallu monter le volume magnéto. C'est ce qui a intrigué les flics qui font la ronde autour de la Santé. Ils se sont approchés, sans repérer l'émetteur, qui a pu être évacué

sans dommages. On est loin du roman de l'administration pénitentiaire.

Nous savons que vingt détenus avaient été prévenus. Nous ne savons pas encore s'ils ont tous pu écouter l'émission, mais il ne doit pas être dans les coutumes de la prison d'aller faire des confidences aux matons pour des aventures de ce style. La fin du communiqué est donc simplement ridicule. Comme le

début est faux il n'en reste pas grand chose

Ceux d'entre vous qui ne sont pas prisonniers à la Santé pourront écouter l'émission samedi prochain 17 septembre à 11 heures, sur la place des Abbesses. Elle y sera à nouveau diffusée par la radio libre Radio-Abbesses. Bonne occasion pour Bonaldi, directeur de la Santé, de l'entendre.

D. F.

Un détenu s'est pendu dans sa cellule à Tours

Jean-Hughes Talbot, 23 ans, s'est pendu vendredi soir dans sa cellule de la prison de Tours. Il s'est servi d'une corde confectionnée avec la couverture déchirée en lanières. Il était entaillé depuis jeudi. Jugé en flagrants délits pour conduite sans permis et sans assurance, il avait été considéré comme dangereux à l'audience et le juge avait décidé de l'enfermer en attendant une expertise psychiatrique. Excellente décision du juge comme on voit.

La prison préventive, une fois de plus, nous a fait échapper à de grands dangers en neutralisant un individu qui en était à se deuxième affaire de conduite sans permis et sans assurance !

Ce juge ne se sent-il pas un peu responsable de ce suicide, lui qui a appliqué bovinement, comme un imbécile de bureaucrate de la justice, une loi qui abuse de la détention préventive, alors qu'il réclamaient en même temps une expertise psychiatrique. C'était pour la frime cette expertise ? Ou alors, n'a-t-il pas pensé que la prison pouvait être dangereuse pour celui qu'il voulait faire « expertiser ». « Aux « flags », on applique la loi dans toute sa rigueur, monsieur, on n'est pas là pour penser. Ce mort, c'est bien embêtant pour les statistiques, mais finalement, ce n'est qu'une bavure. Vous n'allez pas en faire une histoire.» « — Si ! »

D. F.

POURQUOI 25% SEULEMENT DE LECTRICES ? POURQUOI 3,4% DES LECTEURS NE LISENT-ILS JAMAIS LA RUBRIQUE "FEMMES" ? POURQUOI 5,3% PENSENT-ILS QU'ON PARLE TROP DES FEMMES ?



POURQUOI 57% TROUVENT-ILS LE COURRIER DES LECTEURS INUTILE ET 82% S'EN FOUTENT COMPLÈTEMENT ?

AU FAIT POURQUOI 9251 EXEMPLAIRES VENDUS EN MOYENNE AU COURS DES 9 DERNIERS MOIS ?

La rubrique femme

InnERVER, QUESACO ?

Qu'il n'y ait plus de rubrique femmes spécifique dans le journal, c'est clair, et nombreuses ont été les lettres des lectrices et lecteurs pour s'en étonner ou plutôt s'en indigner. Et voilà qu'aux lendemains des « vacances » est annoncé pour la nouvelle formule que la rubrique femmes va innerver le journal.

InnERVER, qu'est-ce que ça veut dire ? commence-t-on à nous demander avec méfiance. Tout simplement, donner à toutes les rubriques, de l'internationale à la culture, la dimension femmes, tout en gardant une place spécifique à la rubrique femmes en tant que telle. Et il faut bien dire que le plus difficile n'est pas la conception, mais le passage à la réalité, en particulier en cette rentrée 1977.

L'heure est, en effet, aux grands débats politiques, actualisation du Programme commun, débat sur les nationalisations, le SMIC etc... et il est vrai que dans tout cela la voix des femmes, qui hier manifestaient pour l'avortement libre et gratuit par exemple, ne se fait guère entendre.

Le droit à disposer de son corps, à vivre sa sexualité librement, ne semble pas être considéré comme devant figurer aux chapitres des libertés des différents programmes par exemple.

Ce n'est pas que les partis politiques, les organisations syndicales ne s'en préoccupent pas ! Demain ne vont-ils pas solliciter le suffrage de celles dont on pense qu'elles peuvent faire basculer le scrutin ? Nous nous battons pour l'ensemble des travailleurs, et pour les couches les plus défavorisées,

donc pour les femmes aussi, nous disent-ils. Certes, mais pourquoi ne pas partir du propre point de vue des femmes sous-qualifiées, sous-formées, ayant une double journée de travail, pour élaborer les revendications de l'ensemble des travailleurs ? Comment revendiquer au féminin par exemple, voilà une question que nous voudrions poser. C'est en ce sens que nous préparons une enquête-débat sur le droit au travail des femmes en reprenant les campagnes et débats qui ont traversé ou traversent le mouvement ouvrier et les groupes femmes en France comme à l'étranger.

Nous ferons aussi le point sur le problème de l'avortement, nous reprendrons le débat sur viol-violen-ces...

Quant à la voix des groupes femmes ou de toute autre structure ou organisation des femmes, nous gardons une place spécifique pour retracer leur vie. Pour cela, comme nous l'avons toujours fait, nous passerons toutes les informations, annonces ou compte rendus de réunions, prises de position, etc. Nous comptons faire aussi une série de reportages-débats, que ce soit sur leurs activités, sur les centres de femmes qui existent déjà en province par exemple, comme sur les débats qui les traversent : structuration, etc.

Bien sûr, pour qu'il y ait à la fois une place spécifique régulière et des articles dans les autres pages, cela veut dire que la dimension femmes doit être un souci de l'ensemble de la rédaction, mais aussi de tous les correspondantes et correspondants.

SCRIPTION N° 67 - SOUSCRIPTION

ANCIEN TOTAL 658 418,61
NOUVEL AVOIR 2 289,85
NOUVEAU TOTAL 660 708,46

Brigitte et Robert, Digne 300,00
Lycéenne sympathisante 50,00
M. G., Chambéry 100,00
Y. C., sympathisant cheminot de Nanterre 200,00
P. S. Rouen 100,00
G. C., Le Mans 50,00
Braderie, Le Mans 417,85
Ernesto 50,00
J. P. et P. R., enseignants de Bordeaux 50,00
Local « Rouge » de Bordeaux 12,00
Une travailleuse du PMU 100,00
C. M., Agen 200,00
Diffuseurs de Dijon 230,00
Milite CGT, Compagnie bancaire 30,00
Milite CGT, Compagnie bancaire 100,00
B. D., Nantes 100,00
B. M., Versailles 100,00
Une copine de Besançon 100,00

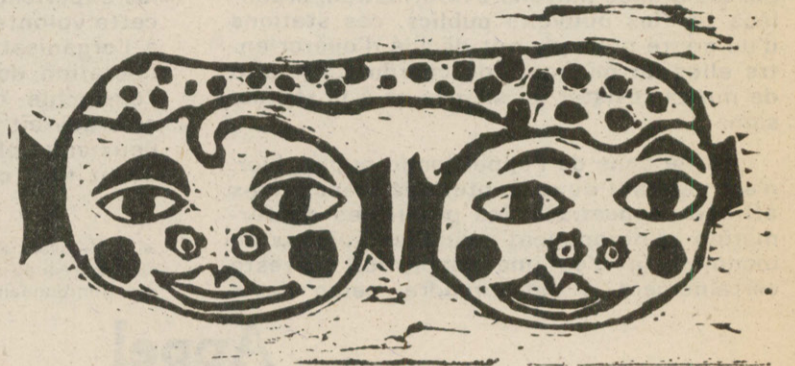


Une émission d'Europe n° 1, un livre chez Stock, une

L'enfance, on en parle. Deux publications viennent d'y être consacrées. L'une est un numéro de la revue « Autrement », « Dans la ville, des enfants », consacré à leur relation à l'espace et à l'architecture. Il a été présenté hier et le sera encore aujourd'hui, à 18 h 30 à la Pédagothèque (21, rue Michel-le-Comte, Paris).

Nous en rendrons compte ultérieurement. L'autre est issu

LA CHARTE



De l'enfance enfermée à l'enfance mystifiée

Le livre de Bertrand Boulin, « la Charte des enfants », démarre par des cris, une succession de cris d'enfants et d'adolescents, battus, brimés, déchirés, sans parole. Mais au-delà des cris, des intentions généreuses, des dénonciations sincères, il n'évite pas une image déformée, fautive, mystifiée de l'enfance.

Philippe, 13 ans : « Je vivais dans la terreur et je vous ai entendus. Je vis avec un garçon de 20 ans. Personne ne me comprend, je suis un exclu. Pourquoi n'ai-je pas le droit d'aimer ? Parce que je suis un enfant. C'est abominable. » Denis, 17 ans : « J'ai été très malheureux pendant le divorce de mes parents et il n'y avait personne pour me soutenir. J'étais seul. » Pascal, 10 ans : « Merci de faire ce que vous faites. Je ne veux rien dire de plus. J'en ai marre d'être seul à pleurer dans mon coin. C'est bon que vous soyez là. » Claude, 11 ans : « On m'a mis dans une horrible pension religieuse, pour se débarrasser de moi, car je gênais ma mère dans ses amours. Que puis-je faire ? » Frédéric, 15 ans : « L'argent de poche est important, mais on pourrait nous le donner autrement qu'en nous faisant remarquer tous les sacrifices qu'on fait pour nous. Il y a des moments où l'on se sent de trop. » Hervé, 14 ans : « Le matin, quand je pars, mes parents dorment, le soir, quand je rentre, ils regardent la télé, et aux moments des repas, ils gueulent sur les brouilles qu'on a faites. Il n'y a pas de dialogue. » Florence, 17 ans : « Je me suis évadée de chez moi et j'ai tenté de me suicider. Je travaillais et je donnais toute ma paye à mes parents. Jamais un mot gentil, jamais un sourire. Ce que je faisais était normal, je le leur devais. Je suis seule maintenant, toute seule. » Nicole, 15 ans : « Ma mère me bat, et je veux demander l'ouverture d'une enquête. J'ai commencé à me droguer. » Evelyne, 16 ans : « J'ai eu des rapports sexuels avec un garçon de 18 ans. Mes parents ont interdit ces rapports et interdit que je prenne la pilule. Je suis à fond pour cette charte. »

Une dénonciation sincère

Tous ces témoignages ont été recueillis au cours de l'émission la Charte des enfants, diffusée à une heure de grande écoute par Europe N°1, tous les mardis, dès la rentrée 1976. Lancée par un éducateur, Bertrand Boulin, appuyé par deux journalistes, Jean-Michel Desjeunes et Philippe Alfonsi, cette tribune radiophonique où s'épanchaient et criaient leur misère des enfants de tous âges, eut des allures de petite révolution. Au point qu'un député républicain indépendant, M. Weber, s'en inquiéta et posa une question sur ce sujet au gouvernement. Pas si libre que ça, la direction d'Europe

N°1 changea l'horaire de la Charte, de 16 h 30 elle sauta à 19 h 30. Les enfants étaient à table ou endormis : le dialogue fut interrompu.

Le procès de la situation faite aux enfants n'en continua pas moins. Le livre de Bertrand Boulin est rempli de ces dénonciations tripartites, directes, généreuses. On ne saurait lire l'histoire du suicide de Stéphane sans révolte, Stéphane qui laisse ce mot à ses parents avant de s'en aller à « la dérive, loin » : « Je suis lucide, c'est même la seule chose que je sais que je suis. Le reste n'a pas d'importance. J'ai beaucoup souffert ces derniers temps. Vous ne pouvez pas ima-

giner. Et j'étais seul. Pardonnez-moi de vous faire du mal. Je voudrais dire des mots d'amour, mais ça ne sort pas, et puis les mots à quoi ça sert ? » Il avait 14 ans.

La sourde angoisse des enfants, Bertrand Boulin la chiffre, ainsi que la répression qui l'accompagne. En 1976, 65 000 mineurs ont fait l'objet d'une mesure définitive de la part du juge des enfants. Il y a en France environ 25 000 enfants de moins de 18 ans qui se prostituent, dont 14 000 filles et 13 000 garçons. En vingt-cinq ans, la mortalité par suicide a triplé pour les 15-24 ans (2,4 % en 1946, 7,3 % en 1969) et décuplé pour les 10-24 ans (de 0,2 % à 2,3 %).

Des confusions

Indiscutablement, les accusations contenues dans ce livre emportent l'adhésion. Il n'en va pas de

même de l'analyse et des propositions de B. Boulin. Elles sont souvent confuses, mêlant les genres, n'échappant pas aux formules à l'emporte-pièce : « Si nous souhaitons réellement devenir un peuple intelligent » (?), « d'après nos statistiques, les professeurs libéraux représentent entre 20 et 30 % du corps enseignant » (?), « le corps enseignant est le plus figé, le plus réactionnaire des corps de l'Etat » (?). La Charte elle-même mélange toutes sortes de niveaux différents, passant d'affirmations générales, telle que « droit au dialogue », à des revendications très précises (et plutôt timorées), telle que la suppression du carnet de notes « à partir de seize ans ».

Ce livre mêle ainsi à la fois des attaques virulentes contre certaines des institutions qui enferment l'enfant, et l'impossibilité de mener à bien leur remise en cause. On ne

peut que regarder d'un bon œil le refus de l'intervention de la police et de la justice contre l'enfance, la condamnation pour « incompétence » des juges pour enfants, l'affirmation qu'un enfant n'a pas obligatoirement à aimer ses parents, le droit pour l'enfant, à partir de 12 ans, de choisir lui-même en cas de divorce entre le père, la mère ou aucun des deux, la réclamation de droits et de pouvoir pour l'enfant, la suppression des châtiments corporels, la revendication du droit au plaisir, à l'amour, à l'homosexualité, le versement des allocations familiales aux enfants eux-mêmes à partir de 14 ans pour que, s'ils le désirent, ils puissent vivre en dehors de la famille.

Mais quelque chose cloche. On a l'impression en permanence que le regard de l'adulte est présent tout au long de ses projets. L'enfance décrite, défendue, est façonnée, appropriée pour ce regard. Une vision unifiante, abstraite, de l'enfance avec un grand E en aucun cas être social, entraîne, dans le livre de B. Boulin, le refus de voir que la situation de l'enfance dans cette société est délimitée par un maillage d'institutions qui font corps avec une domination politique précisée et qui assoient le pouvoir de la bourgeoisie, en démembrant, divisant, isolant tout à l'entour. Philippe Ariès, dans *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime* (Seuil), a mis en évidence que le sentiment d'enfance, cette spécification d'une catégorie d'âge, cette nécessité de lui imposer un traitement particulier au sein de la famille ou à l'école, (toutes choses différentes de l'attention, de l'amour portés à l'enfant), ont accompagné l'ascension de la classe bourgeoise. De même que l'on séparerait le travailleur de sa terre, que l'on distinguait le privé et le public, que l'on désaisissait l'ouvrier du produit de son travail, l'on isolait l'enfance de l'âge adulte.

En refusant d'aller clairement jusqu'aux sources de l'enfermement de l'enfance, B. Boulin tombe dans une utopie déclamatoire qui a parfois des allures de retour en arrière. Il balance entre le refus de changer la société (« Ce livre n'est pas destiné à remettre en cause tel ou tel corps social, mais seulement certaines de ses fonctions », « aucun des enfants, et nous nous en réjouissons publiquement ne parlait avec haine de sa famille ») et la prétention illusoire qu'en élevant sur un piédestal une enfance idéalisée, l'on changerait le monde (« En changeant le statut de l'enfant et de l'adolescent on modifie profondément et par force la société toute entière », « l'enfant doit pouvoir définir toutes les conditions de vie sociale »).

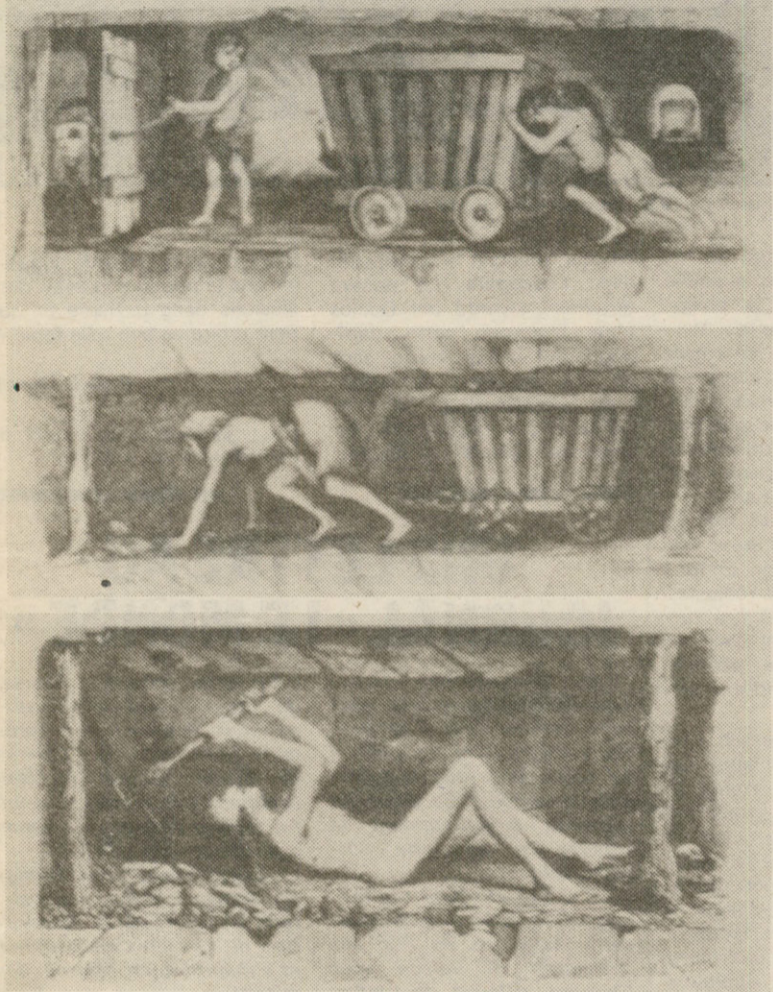
Il n'est alors pas surprenant de rencontrer parmi ses propositions concrètes, des idées qui paraissent



association « SOS Enfants »

d'une émission radiophonique, « la Charte des enfants ». Le livre de Bertrand Boulin (Stock), son animateur, a été présenté hier à la presse en même temps qu'une nouvelle association, « SOS enfant », destinée à recevoir 24 h sur 24 les confidences, demandes, appels au secours des mineurs. C'est cet ouvrage que nous analysons aujourd'hui.

DES ENFANTS



fort rétrogrades. A l'autorité des parents, de la justice, il propose de substituer dans des commissions d'arbitrage paritaires (enfant élus), une succession d'autorités pédagogiques, médicales, psychologiques... qui ne sont pas plus neutres que les précédentes. Leur couverture scientifique masque qu'en individualisant encore un peu plus l'enfant elles contribuent fortement, dans cette société, à son contrôle.

Vive la famille !

Pire, il se déclare favorable à un repli sur la famille. « Il faut préserver la famille... Toute réforme de la famille passe par une réforme du statut de l'enfant. C'est bien de salarier la femme au foyer, bien d'aider les familles, mais ce ne sont pas des réformes. L'enfant est et doit rester le centre de la famille. » Ou encore : « L'enfant gardé par la crèche, donc seul, loin de sa famille, la mère qui travaille, seule, loin de sa famille, et le vieux à l'hospice lui aussi seul, lui aussi loin de sa famille, sont les magnifiques résultats de notre société. » « La famille est le lieu idéal pour l'enfant, à condition qu'elle lui laisse un vaste champ de liberté. » Et, logiquement, B. Boulin, propose la suppression des crèches, l'amélioration du « statut de mère au foyer » et le développement des assistantes maternelles, facilitant la garde « individuelle » ou « en très petit nombre » et si possible « au domicile » de l'enfant.

Ainsi, au lieu d'en finir avec l'enfant abstrait, avec ce mythe d'une enfance sans conflit, sans division sociale, avec ces images mystifiantes, confortant l'idéologie dominante derrière leur prétendu pureté, B. Boulin en arrive à opter pour le renforcement d'une des structures d'enfermement de l'enfance. Et non pour son dépassement. Une autre démarche serait de socialiser l'enfance, de briser les clôtures qui l'enferment et le spécifient, de le mêler à la vie sociale, de ne plus l'isoler.

« Nous ne voulons pas que les enfants soient des adultes, écrit Boulin. Bien au contraire. C'est en tant qu'enfants qu'il faut leur proposer une place dans la société. » Il n'est pas sûr que cette vision réformatrice n'aboutisse dans cette société à un isolement aménagé, plus confortable, plus chaleureux, mais renforcé de l'enfance. L'enfant se débat toujours dans une place à part !

Joseph Krasny



Après les rencontres de télévision d'Aix en Provence VERS UN CONFLIT AVEC LES TRAVAILLEURS DE L'EX ORTF?

Les travailleurs de la radio-télévision ont appris par la presse que les partis de gauche s'occupaient de leur sort... à leur façon. Lors des rencontres de télévision d'Aix-en-Provence, François-Régis Bastide a donné les premières conclusions de la commission d'étude socialiste de l'audio-visuel qu'il préside (1). Jack Ralite, pour le Parti communiste, et François Loncle, pour les radicaux de gauche, ont également présenté leurs points de vue. Le moins qu'on puisse dire est que tous ces propos ont rempli de stupéfaction et d'inquiétude le personnel de l'ex-ORTF. « On a été démantelés par la droite, demain, on va l'être par la gauche », dit-on, avec un rire plutôt crispé, dans les couloirs des Buttes-Chaumont.

En effet, les projets du PS se situent résolument à l'intérieur du cadre tracé par le démantèlement de l'ORTF en sept sociétés, qu'il envisage simplement de coiffer par un conseil national de la radio-télévision, aux prérogatives inexistantes : « Il ne doit avoir aucune responsabilité directe dans la programmation et la production des émissions, mais être le garant d'une déontologie démocratique. » (2).

Le maintien de la concurrence

Ce qui se passe depuis le 1^{er} janvier 1975 est pourtant éloquent : la mise en concurrence des personnels des sept sociétés a permis au pouvoir de reprendre en partie les acquis syndicaux du personnel. Sur le plan des programmes, la rivalité entre les chaînes pour l'obtention de la publicité (50 à 60 % du budget de TF1 et d'A2) a provoqué l'uniformisation et le quadrillage idéologique des programmes que l'on sait.

Publicité et éclatement

Or, François-Régis Bastide a précisé que le PS, d'une part, n'entendait pas renoncer à la publicité (les partis de gauche, les syndicats ainsi que le Programme commun première manière avancent pourtant depuis longtemps des solutions « raisonnables » à ce problème : remboursement de la TVA et des services rendus à l'Etat, taxes sur les radios périphériques, dotation de l'Etat en capital) ; d'autre part, ne remettrait pas en cause l'éclatement de l'ORTF. Au contraire, il a proposé de ventiler dans les chaînes les moyens de la SFP (société de production lourde issue de l'ORTF) et de créer douze sociétés régionales indépendantes. De même, il maintient la dis-

inction entre production lourde et production légère, source de disparités importantes pour le personnel.

Ces réformes de structures ne sont pas incompatibles sur le papier avec la privatisation d'une des chaînes (puisque, par ailleurs, Régis Bastide déclare la notion de monopole caduque en employant les mêmes arguments « techniques » que la droite) ou la mainmise de tel ou tel parti sur telle ou telle part du gâteau.

Entendons-nous, il ne s'agit pas de s'opposer à un processus de décentralisation, ni à ce qu'une partie importante des programmes soit décidée à l'échelle régionale. Bien au contraire. Mais les intérêts des travailleurs de la radio-télévision ne peuvent être garantis que par l'existence d'une société nationale, unique, leur garantissant statut et gestion uniques du personnel (ce à quoi il faut ajouter la nationalisation des radios périphériques, dont une partie des biens se trouvent en France et qui sont déjà financièrement contrôlés partiellement par l'Etat Français, ainsi que des petites boîtes de production privée, qui agissent en négriers envers leur personnel). Il n'y a aucune contradiction de principe entre les dimensions d'une telle société et la possibilité d'y développer des luttes pour le contrôle ouvrier (3).

L'accord du PC

On pensait le Parti communiste favorable au moins à l'unité des personnels (article de Jacques Chambaz dans *l'Humanité* du 14 mai). A Aix, Ralite a semblé rejoindre sur ce point les propositions de Régis-Bastide. Comme quoi, la polémique PC-PS n'est pas partout de mise.

Quant au problème des programmes, les partis de gauche se sont déclarés farouchement décidés à déconnecter le service public du gouvernement. Ils proposent pour

cela des conseils d'administration tripartites (représentants du Parlement, du personnel et des usagers) élisant leurs directeurs généraux. Mais comme le mode de désignation de leurs membres n'est pas précisé, on reste dans le flou le plus complet. Surtout, la liberté de l'information et des programmes se définit moins pour nous en termes de structures que de possibilité de lutte :

— lutte des structures d'auto-organisation pour le droit à l'antenne ;

— lutte des comités culturels de masse (dans les usines, dans les quartiers) pour le contrôle des travailleurs sur les programmes.

Le renforcement du mandarinat

Enfin, Jack Ralite a insisté sur la notion de « statut du journaliste » et de « statut matériel et moral des créateurs ». Sans être contre le fait que certaines garanties soient accordées aujourd'hui aux professionnels de la télévision, on ne peut être d'accord avec certains aspects de ces projets qui visent à renforcer le mandarinat et la coupure professionnels/non-professionnels.

Les conclusions de la commission Bastide seront remises, le 14 septembre, au comité exécutif du Parti socialiste et serviront de point de départ à un colloque organisé par ce parti, le 22 et le 23 octobre. En attendant, la Fédération nationale du spectacle (CGT) a publié un communiqué où elle prend nettement ses distances par rapport aux propositions des partis de gauche.

Un débat doit être organisé dans le Syndicat national de radio-télévision (CGT). Côté CFDT, les positions du Syndicat unifié de radio-télévision (SURT-CFDT) sont actuellement discutées dans les sections syndicales, un congrès devant trancher, courant octobre. Les travailleurs de la radio-télévision auront certainement bien besoin de l'indépendance syndicale dont Séguin et Maire nous rebattent les oreilles, dans une bataille qui s'annonce comme une des toutes premières de l'après 1978.

Richter.

(1) Voir aussi le numéro 21-22 de la revue du PS, *Faire*.

(2) *Faire*, page 73.

(3) N'est pas abordé dans cet article le débat « gestion démocratique » ou « contrôle ouvrier » qui se pose à l'ORTF dans les mêmes termes d'ailleurs.

TF 1

Télévision

18.30 Dorothee et ses amis
18.45 Flash d'information
18.55 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 En ce temps-là, la joie de vivre
Annie Girardot.
20.00 Journal
20.35 Un taxi en or
Le retour de Guy Lux. Sans commentaire.
21.50 Un homme, un jour
7 mai 1954 : Dien Bien Phu et le général Bigeard. Pour arrêter la progression du Viet Minh sur Hanoi, le commandement français concentre ses troupes dans la cuvette de Dien Bien Phu. Le 7 mai, il capitule devant l'assaut des soldats vietnamiens. La stratégie du général Giap a eu raison en deux mois de l'armée française. On se demande quelles rodomontades l'illustre Bigeard pourra bien raconter... (Voir ce soir sur l'A 2).
22.50 Journal

A 2

13.35 Télévision régionale
13.50 Les enfants des autres aujourd'hui Madame
15.00 Yuma
Western TV américain.
16.15 Aujourd'hui magazine
18.00 Fenêtre sur
Ferke 1 ou Sucre ou développement.

FR 3

18.45 Pour la jeunesse
19.05 Télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Scènes de la vie de province
Touhoat, sculpteur, orfèvre, médailleur...
19.55 Flash journal
20.00 Les jeux de vingt heures
20.30 Comme un pot de fraises (1974)
Lamentable...
21.55 Un journal, un événement

Un passé qui dérange

Depuis quelques semaines, une polémique s'est ouverte dans les colonnes du « Monde » et de « l'Humanité » sur l'attitude du PCF dans les années 1939-1940, période où l'autorisation de sortie légale de « l'Humanité » aurait été demandée aux autorités allemandes. Le débat a notamment opposé l'historien communiste Alain Guérin à l'épouse de l'ancien secrétaire général du PCF Jeannette Vermeersch-Thorez. Parce que nous croyons qu'il faut en finir avec les falsifications stalinienne de l'histoire, nous publions un dossier sur cette affaire. Il va sans dire que ces clarifications indispensables ne visent pas à estomper le courage des dizaines de milliers de militants du PCF qui ont combattu le nazisme dans les rangs de la résistance, notamment au sein des FTP (Francs-tireurs et partisans, organisation de combat créée par le PCF).

Il sera dit que périodiquement le PCF aura des déboires avec son passé. Ce sera son sort aussi longtemps qu'il refusera de procéder à une analyse marxiste du stalinisme. Il y a quelques mois, c'était l'aveu que le rapport Khrouchtchev sur les méfaits de Staline, dont Thorez niait l'existence, était bel et bien connu du leader du PCF qui a donc sciemment menti à son parti et à la classe ouvrière. Voici qu'en juillet-août, se trouve relancé le vieux et douloureux débat sur le comportement du Parti communiste en 1939-1940.

Aussi, quelle idée saugrenue eut le bureau politique d'aller apposer une plaque commémorative sur un immeuble du boulevard Mortier où fut rédigé par Duclos, en 1940, le fameux appel dit du 10 juillet, qui fit déjà couler tant d'encre ? En présence de « tous les dirigeants du parti présents à Paris », Gaston Plissonnier y alla d'un vibrant discours sur « la glorieuse tradition de patriotisme des communistes ». Le hasard arrangeait bien les choses : Marchais était en vacances.

Peu après, Jeannette Vermeersch (1) secoua avec rudesse, dans le style de la « bonne » tradition, Alain Guérin, historien communiste qui, dans une lettre au Monde, a osé laisser percer quelques bribes de vérité. Il s'est permis d'évoquer la responsabilité de Moscou dans la tentative de parution légale de l'Humanité en 1940, sous l'occupation allemande, qui dit-elle justement, n'était qu'un des aspects du processus de légalisation envisagé. Il en profite pour réhabiliter Maurice Tréand, responsable des cadres, dont on a voulu faire le bouc émissaire, mais contre toute évidence, s'obstine à disculper Duclos qu'il ne faut pas faire tomber de son piédestal.

Un appel contre les Allemands ou contre les Anglais ?

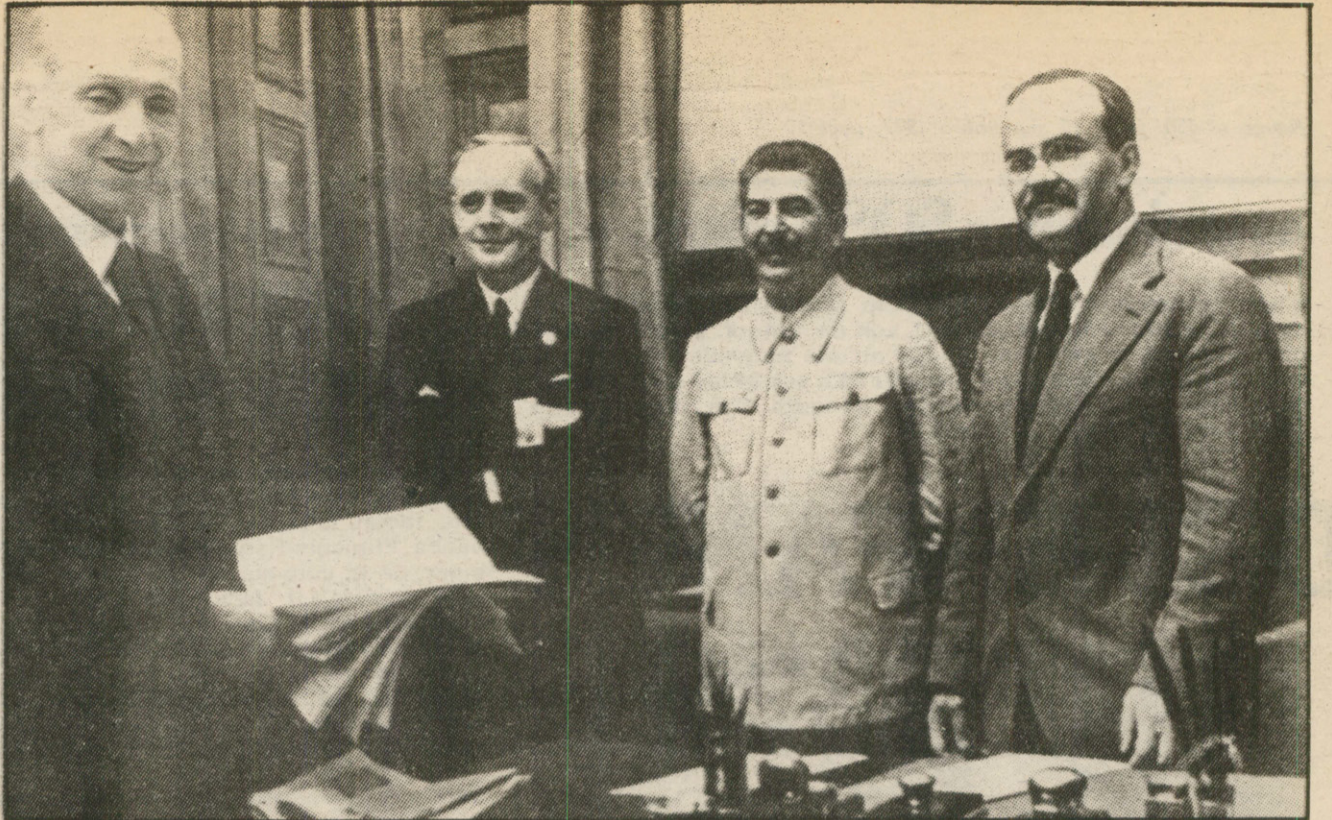
« En cet été de 1940, les communistes jetaient les premières bases de la lutte armée contre l'occupant », reprend sans sourciller Plissonnier, selon la version mensongère qui veut faire de « l'appel du 10 juillet » un premier acte de « résistance ». Dans ce but, il met l'appel du PC en parallèle avec celui du 18 juin de De Gaulle, « oubliant » que l'Humanité du 1er juillet 1940 dénonce « de Gaulle et d'autres agents de la finance anglaise qui voudraient faire battre les Français pour la City et s'efforcent d'entraîner les peuples coloniaux dans la guerre. Les Français répondent le mot de Cambronne à ces Messieurs... Cette condamnation sera reprise jusqu'en juin 1941.

Alain Duhamel ne se fit pas faute de rappeler dans le Monde que le texte de Duclos n'était en rien un acte de « résistance », qu'il n'était nullement dirigé contre l'occupation allemande, mais avait

pour cible l'impérialisme britannique, grand responsable de la guerre, ainsi que le régime de Pétain établi à Vichy. A partir de 1943, le PCF a publié un résumé tronqué de l'appel, une sorte de montage de phrases savamment découpées de leur contexte. On mit d'abord des points de suspension, puis on négligea ce détail. Plissonnier cita toujours le faux. L'apothéose a été la reproduction dans l'Humanité du 12 décembre 1947 d'un numéro de l'Humanité clandestine daté du 10 juillet 1940, qui n'a jamais existé et qui a été rapidement reconnu comme un faux par les militants avertis et les historiens.

« Formules périmées »

Venons-en à l'essentiel. La politique suivie par le PCF à cette époque était définie dans le discours prononcé par Molotov en octobre 1939 devant le Soviet suprême de l'URSS : «...Certaines vieilles formules dont nous nous servions récemment encore et auxquelles beaucoup s'étaient tellement accoutumés, sont manifestement



Signature du pacte de non-agression germano-soviétique, en 1939. De gauche à droite : Gans, Von Ribbentrop, Staline et Molotov.

semblable guerre pour « l'anéantissement » de l'hitlérisme en la couvrant du faux drapeau de la lutte pour la « démocratie ». (...)

Cette analyse avait conduit le groupe parlementaire communiste à demander au président de la Chambre, Herriot, en octobre 1939, de réunir le

L'Humanité a négligé de répondre au Monde et a publié sans commentaire la philippique de Jeannette Vermeersch, nous informant seulement que des historiens communistes se livrent à des recherches sur cette période. On se réfugie prudemment derrière les historiens qui, apparemment, ne peuvent encore se prononcer depuis trente-sept ans. Laissons leur encore un demi-siècle. En fait, ils ont procédé à des réajustements successifs au gré des tournants du parti et c'est au parti qu'il incombe naturellement de prendre ses responsabilités.

Jeannette Vermeersch s'en prend aux communistes qui rejettent toutes les erreurs de Staline et nie, en citant les carnets de Thorez, que le Komintern ait donné la directive de contacter l'occupant. Qu'attend-elle pour publier la totalité des notes de Thorez ? Il n'y aurait eu « qu'une faute grave commise par quelques camarades... » simultanément dans tous les pays occupés. Elle ne veut pas qu'il soit dit que « c'était une suite logique du pacte germano-soviétique qui n'était pas un pacte d'alliance avec Hitler mais un pacte de non-agression ». Le 8 février 1940, la police secrète russe remit à la Gestapo, à Brest-Litovsk, Margarete Buber-Neumann, épouse de l'ancien secrétaire du PC allemand, Heinz Neumann, tué dans les caves du Guépéou, et trente communistes allemands chevronnés. Un convoi parmi d'autres. C'est dire l'étendue de la collaboration entre Hitler et Staline. Et il faudrait encore citer le pacte secret de partage de la Pologne.

L'une des monstruosités du stalinisme, c'était précisément l'habillage idéologique des accords diplomatiques contractés et la soumission aveugle des partis à ces impératifs, au mépris de la réalité et des intérêts du prolétariat. La grande répugnance du PCF à élucider cette période tient aux tournants extrêmement abrupts exécutés en un très court laps de temps : passage de l'union sacrée au défaitisme, en septembre 1939 ; accommodement avec l'occupation nazie, en 1940 ; et retour à la croisade anti-boche en juin 1941. Ces zig-zags mettent singulièrement en relief l'entière soumission du PCF à la bureaucratie dirigeante soviétique qu'il est malaisé de reconnaître. Ils jettent également une grande ombre sur l'authenticité du nationalisme que la direction du PCF s'attache tellement à cultiver.

On en est, par conséquent, réduit à user d'expédients. Il n'est plus possible de cacher certains numéros de l'Humanité clandestine qui réclamaient la parution légale du journal,

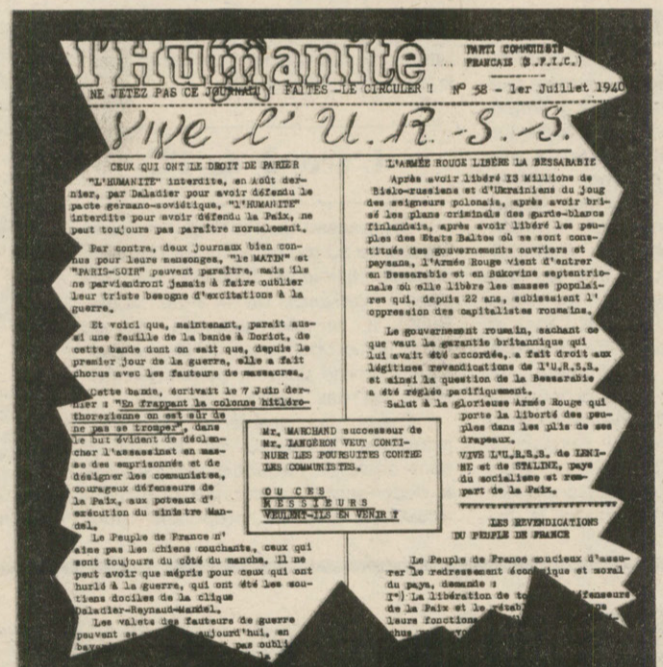
ce qui revenait à composer avec l'occupant. Le pauvre argument inventé par Duclos pour légitimer cette campagne qui s'étend sur les sept ou huit numéros de juillet, c'est que leur unique but était « d'éclaircir la population » sur la nature réelle de l'occupant.

N'est-il pas navrant de suggérer que la population avait des illusions dans nazisme et qui peut croire en une telle fable ?

André Duret

(1) « l'Humanité » du 28.8.77 et « Le Monde » du 21.8.77.

LE PCF EN 1940



« L'Humanité » clandestine du 1er juillet 1940.

périmées. (...) En ces derniers mois, des notions telles que celles d'« agression » et d'« agresseur » ont reçu un nouveau contenu concret et ont acquis un sens nouveau. (...) L'Allemagne se trouve dans une situation d'un Etat qui aspire à voir la cessation la plus rapide de la guerre et à la paix, tandis que l'Angleterre et la France, qui hier encore s'affirmaient contre l'agression, sont pour la continuation de la guerre et contre la conclusion de la paix. Les rôles changent comme vous le voyez. (...) L'idéologie de l'hitlérisme comme tout autre système idéologique peut être reconnue ou rejetée, c'est une question d'opinions politiques. Mais n'importe qui comprendra qu'on ne saurait détruire une idéologie par la force, que l'on ne saurait en finir avec elle par la guerre. C'est pourquoi il est insensé, voire criminel, de mener une

Parlement pour étudier les propositions de paix faites par Hitler après l'écrasement de la Pologne, offensive de paix soutenue par l'URSS. La politique du parti était défaitiste non révolutionnaire à cette époque. Loin d'engager la lutte contre l'occupation en juin 1940, il eut l'illusion de croire en une possibilité de légalisation et tenta d'obtenir pour le moins une semi-légalité, croyant en la protection du pacte germano-soviétique. Il ne s'agissait pas, certes, d'une inspiration malheureuse de quelques dirigeants du PCF, mais d'une consigne du Komintern appliquée dans tous les pays occupés.

Les embarras des dirigeants du PCF

Il faut observer aujourd'hui l'extrême discrétion du PCF, signe d'une gêne manifeste.

UNE LETTRE AU JOURNAL « LE MONDE »

En complément de la « correspondance » que vous avez publiée sur l'attitude des communistes en 1940, il ne serait pas inutile d'évoquer le cas de la Belgique qui contredit singulièrement la version de Jeannette Vermeersch.

S'il faut attribuer « la faute grave de quelques camarades » dirigeants du PCF aux difficultés de liaison avec Clément, délégué de l'Internationale communiste, ce faible argument ne saurait être avancé dans le cas du Parti communiste de Belgique. Clément-Fried résidait en effet, dans ce pays. Rappelons qu'il fut assassiné dans son appartement à Bruxelles en août 1943, officiellement par la Gestapo, mais plus probablement par les services secrets russes, affirmant certains historiens.

Dès le 22 mai 1940, 5 jours après l'entrée des troupes allemandes à Bruxelles reparait « la Voix du peuple », journal central du PCB, portant mention de l'adresse de la rédaction ainsi que du nom et de l'adresse de l'auteur et imprimeur responsable : Jules Vanderlinden. Jusqu'au 30 mai, paraissent 6 numéros d'une feuille tirée sur ronéo, « en attendant de trouver une imprimerie et de repartir comme par le passé ». On y dénonce « les va-t-en-guerre anglo-français et leurs valets socialistes belges ». Ce journal, il est vrai, n'est pas soumis à la censure allemande et paraît sans autorisation. Cette pratique semble conforme aux directives du Komintern : faire paraître légalement les organes centraux aussitôt l'entrée des troupes allemandes pour les placer devant le fait accompli, s'il faut prêter foi à une circulaire du PCF de juin 1940 reproduite par A. Rossi (1) et qui n'a jamais reçu de démenti. Début juin, les responsables du PC belge engagent avec la Propagandastaffel des négociations qui s'étirent et échouent après quelques semaines. Mais, en juin reparait, dûment autorisée, « Monde nouveau » revue mensuelle des Amis de l'URSS dont la librairie rouvre ses portes. J'ai été témoin de la vente publique,

à Bruxelles, devant la Bourse, de cette revue et j'ai été stupéfait de découvrir peu après cette librairie où les œuvres de Staline et de Molotov occupaient la vitrine. Elle ne fut fermée par les Allemands que début juin 1941.

Les dirigeants communistes français étaient au courant, en juin 1940, de la parution de « la Voix du peuple » et s'inspirent, en somme, des initiatives prises par leurs camarades belges. Tréand y fera référence au cours des interrogatoires consécutifs à son arrestation par la police française, le 20 juin. Inculpé et incarcéré à la prison de la Santé, il est libéré le 25 juin sur ordre du conseiller allemand Fritz de la Kommandatur. Les négociations pour la publication légale de « l'Humanité » reprennent aussitôt.

Il est permis de s'étonner de la lenteur excessive des investigations des historiens communistes sur cette période. Il faut savoir gré à Alain Guérin d'avoir franchi un petit pas supplémentaire. Mais, on ne peut manquer d'être surpris de son désir de « blanchir » Jacques Duclos qui affirme lui-même, dans ses Mémoires qu'il était présent à Paris à la tête du parti en juin-juillet 1940. Duclos ne faisait pas mystère de sa responsabilité dans ce qu'il qualifiait la plus lourde erreur de sa carrière. Pour être précis cet aveu fut réservé aux seuls membres du bureau politique du Parti communiste français et je tiens cette information de Roger Garaudy. Le PCB a fait preuve de plus de courage en la matière en éditant en 1975 au Frans Masereel Fonds un livre de Rudi Van Doorslaer, jeune chercheur du Centre de recherche de la Seconde Guerre mondiale de Bruxelles.

Naturellement, Jeannette Vermeersch a le souci primordial de défendre la mémoire de Maurice Thorez qui, naguère, se targuait d'être le premier stalinien de France. Se veut-elle, à présent, la dernière stalinienne de France ?

Paris, le 2 septembre 1977.

(1) « Physiologie du PCF », éditions Self, 1948, p. 399.